

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

* L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

La politique des aveugles

M. Eugène L'Heureux écrivait ces jours derniers, à l'ACTION CATHOLIQUE, qu'il verrait d'un bon œil — le malheureux ne voit jamais que d'un œil — la centralisation à Ottawa des pouvoirs de législation sociale. En d'autres termes, il approuve, au nom d'un principe qu'il ignore et dont ses lecteurs se désintéressent autant que lui, l'odieuse abus de pouvoir qui a marqué le dépôt du projet fédéral sur l'assurance-chômage. Cela veut dire surtout que cette mazette, poussée au journalisme de combat par un dessin ironique de la providence, n'a pas encore compris l'importance des frontières matérielles et morales dans un pays où joue la loi de l'assimilation, ni même cette vérité fulgurante que l'Etat fédéral, par suite d'une inévitable immigration de masse, réglementera tôt ou tard la matière sociale au goût de ses ressortissants britanniques, sans égard à la doctrine d'une minorité devenue négligeable.

La nécessité, universellement reconnue, de partager les territoires de vaste étendue en régions distinctes, selon les accidents géographiques, les richesses du sol, les voies naturelles de communication et de transport, crée une autre nécessité, non moins évidente, qui est de conserver à chacune de ces régions son aménagement social. Il n'y a pas seulement, comme en témoigne la lutte séculaire entre l'Hudson et le Saint-Laurent, ce que Lucien Romier appelle un destin des estuaires; il y a aussi une destination naturelle de la plaine, propre à la culture du froment, de la montagne et de la vallée, propres aux industries du bois ou aux exploitations minières; il y a enfin, comme dérivé de ces faits d'ordre économique, un destin des classes et des métiers. Le social naît ici de l'économique. Les cours d'eau et les forêts de la province de Québec, je cite un exemple entre mille, ont mis sur pied l'importante industrie de la pulpe; celle-ci a formé, par la force des choses, diverses catégories de travail-

leurs, les flotteurs, les camionneurs, les marchands; ceux-ci, à leur tour, se sont créés un cadre social, qu'il suffit d'introduire dans l'armature générale de la société. Les particularismes sociaux sont, on le voit, des nécessités aussi vitales que les particularismes ethniques. Quelle folie de croire, avec M. L'Heureux, que l'Etat fédéral pourrait légiférer à bon escient, en nivelant toutes les régions morales, si je peux dire, de la Confédération! Si la faillite des coopératives agricoles, sous le régime de feu M. Perron, prouve quelque chose, c'est bien que la pire absurdité politique consiste à imposer un cadre social à une classe qui, par tradition, ne saurait s'y plier. L'infime minorité italienne du Tessin a subsisté presque intacte à côté de la majorité allemande parce que le fédéralisme suisse respecte, au double point de vue social et ethnique, les régions sur lesquelles il s'exerce.

L'autonomie de la province de Québec en matière sociale est donc aussi importante que son indépendance administrative, et l'ACTION CATHOLIQUE, considérant l'abdication de cette autonomie comme fatale et naturelle, trahit, à son ordinaire, au nom des principes. Toute question de juridiction constitutionnelle mise à part, on peut dire que les gouvernements provinciaux gagnent à ne pas défrayer le coût de l'assurance-chômage; mais, en principe, nous commettrions une faute contre la prévoyance en sacrifiant à l'Etat fédéral le droit de réglementer notre vie sociale ou professionnelle selon nos besoins particuliers. Au reste, par quelle miracle d'ingéniosité M. L'Heureux entend-il concilier la centralisation des compétences législatives en matière sociale et la décentralisation des pouvoirs qui est à la base même de l'ordre corporatif?

Le diable, eût dit M. Bergeret, est quelquefois bien malin.

Lucien PARIZEAU

Simple aveu

Souventefois, M. Asselin a accusé l'Union catholique des cultivateurs de faire de la politique sous le couvert de la religion. Et voici que, candide, son président vient d'en laisser échapper l'aveu dans un article du Devoir du 19 courant. Lisez plutôt: «L'U. C. C. fut fondée, en grande partie (1), pour protester contre l'ingérence gouvernementale dans nos organismes coopératifs.» Quand on lit, dans le sous-titre du même journal, que «l'U. C. C. ne demande qu'à collaborer avec les pouvoirs publics», c'est à se demander si cette «bonne» Union n'a pas été uniquement formée en vue d'en faire un instrument de chantage électoral.

Cette impression se trouve en quelque sorte justifiée par le choix du qualificatif de «pourfendeur de moulins à vent» que M. Rioux voudrait injurieux et qu'il applique, de ce fait, à notre directeur. Le président de l'U.C.C. nous permettra bien plutôt de le considérer, lui, gras et en moins, comme un Sancho Pança. Ce personnage peu noble, mais infiniment pratique, nous paraît être son parfait modèle.

Que M. Rioux nous entende bien. Son Union a sans doute rendu des services à la classe agricole; elle a pu, à l'époque de sa fondation, remédier à des abus électoraux. Pourquoi alors ne s'est-elle pas constituée immédiatement en parti politique? Pourquoi a-t-elle essayé, pour donner le change aux naïfs, de se cacher sous le manteau trop paternel de saint Pierre?

Nous comprenons fort bien que l'immixtion gouvernementale puisse être parfois dangereuse. Mais toutes les U.C.C. du monde ne changeront rien à la nature de la «démocrassouille», comme disait je ne sais plus quel député du parti socialiste de France. Cette forme de gouvernement n'a d'existence, ne subsiste, n'agit que par et en fonction de l'élection. Une élection, ça se mignote au moyen de qui? Des co-

chons de contribuables, parbleu! Alors, alors.

Je n'apprendrai rien à M. Rioux en lui disant que la campagne représentée près de 37 pour 100 de la population de la Province. Ça en fait des électeurs. Comme ils doivent voter du bon côté, il faut en embrigader le plus grand nombre possible et au meilleur compte. C'est cela, la démocratie, et M. Rioux, quelle que soit sa bonne volonté, n'y changera rien.

Aussi bien, monsieur le président, veuillez donc opter franchement pour un parti: créez-en un au besoin. Ce sera plus honnête que de vous déguiser en jésuite de robe courte. Laissez-nous ajouter, en terminant, que nous serions, au reste, très curieux de vous voir manier l'urne aux fleurs vénéneuses sur l'autel de l'Agriculture.

Jules BAZIN

La «connaissance suffisante» du français

Que faut-il entendre, au fait, par une connaissance suffisante du français? Ceux qui ont soutenu la négative partagent sans doute l'avis de Veillot qui disait: «Quand on sait le français, on sait autre chose. On a lu certains livres qu'un homme capable d'apprendre le français ne lit pas impunément. On a certaines notions d'histoire, une certaine politesse, un certain sentiment de l'ordre, un certain goût pour les belles choses, un certain bon sens enfin.»

La langue maternelle n'est pas, comme une langue acquise, un simple moyen de communication. C'est un fonds commun, un trésor de famille, qu'un peuple se constitue selon ses conceptions particulières et les exigences de son esprit et de son tempérament. C'est un patrimoine sans cesse enrichi par les apports de chaque génération et où la tradition s'alimente, se vivifie, se perpétue. Aussi les caractéristiques de sa langue révèlent-elles souvent les traits distinctifs d'une nation. Ce n'est pas par hasard, vous le savez, que le français est clair, rapide, précis, logique, et que l'anglais comporte tant de formules flottantes et de constructions qui n'ont rien de rigoureux ni de définitif. Le peuple qui ne conserve pas sa langue intacte modifie peu à peu sa façon de sentir et de penser; il finit même par altérer son caractère national.

N'est-ce pas l'aventure qui nous arrive? (Léon LORRAIN dans sa causerie sur «Les Autres».)

NOS GENS



— Père Euclide, j'voudrais ben trouver plus bête que moé pour y vendre la maison qu'vous m'avez vendue.
— Ça, ça s'ra p't'êt pas ben facile!..

Esprit français, esprit scientifique

Il n'est pas surprenant de constater le peu de progrès que font les Canadiens-Français comme peuple, quand on sait leur indifférence à l'égard de leur nationalité. Le principal obstacle au maintien de l'esprit français au Canada est le manque de fierté nationale des Canadiens-Français. Si ces derniers connaissaient la valeur du génie français, rien ne saurait leur faire perdre parce qu'aucun effort pour le conserver ne leur paraîtrait superflu. Au contraire, parce qu'ils se méconnaissent, les Canadiens-Français résistent mal à l'ambiance saxonne ou yankee; certains vont même jusqu'à renier leurs origines.

Les Canadiens-Français ignorent presque totalement «les valeurs de civilisation» qu'ils portent en eux, selon le mot de M. Edouard Montpetit. Cette ignorance s'aggrave de préjugés stupides que les gallophobes ont tout intérêt à entretenir et qu'ils entretiennent d'ailleurs fort bien. C'est pourquoi l'enseignement de l'histoire en général et celle de la France et du Canada en particulier, envisagé de ce point de vue, serait si efficace pour le développement du Canada français.

On reproche notamment à l'esprit français d'être fermé aux affaires. Ce reproche n'est pas fondé du tout, pas plus qu'il n'est vrai de dire que la langue française ne peut être une langue commerciale. L'esprit français comme l'esprit romain dont il dérive, a le sens de l'organisation; la magnifique conquête du Maroc et en général le développement des colonies françaises le démontrent amplement. Dans presque tous les pays du monde, on rencontre des Français qui, par leur sens des affaires, s'y sont créés de belles situations. En commerce et en finance, la saine logique française vaut mieux que l'audace yankee ou l'empirisme britannique.

De même, on dit parfois que l'esprit français est réfractaire à la science et que dans ce domaine les Allemands, par exemple, leur sont supérieurs. Il est vrai que les Allemands sont de merveilleux techniciens et qu'ils obtiennent des résultats magnifiques dans les sciences appliquées. Mais du point de vue purement scientifique, leur tendance au mysticisme les entraînent dans des erreurs monumentales et leur fait émettre des théories obscures ou fausses, comme celle du racisme. Ce qui est vrai par ailleurs, c'est que l'esprit français, tout de mesure, de logique, de clarté, est scientifique par nature. C'est ce dernier sujet qu'a développé, la semaine dernière, au dîner de l'Association des diplômés de la Faculté des Sciences, le doyen de cette faculté, M. Arthur Léveillé. En un bref résumé historique, il a dissipé ce qu'il appelle «un malentendu déplorable»:

L'esprit français n'est pas réfractaire à la science. Bien au contraire. La science n'est pas l'appanage exclusif d'une race ou de quelques peuples. La science est toute mesure, pondération, ordre, clarté et précision, qualités qui sont typiquement françaises et que nous avons héritées des Grecs et des Latins.

M. Léveillé a montré que les civilisations grecque et latine furent non moins scientifiques que littéraires et artistiques, et il dit comment cet héritage a passé dans la culture française:

Les Grecs avaient le culte du nombre. Qui en a mieux parlé que Pythagore et Platon? On enseigne Euclide depuis deux mille ans. Les Romains avaient le culte de la mesure, dont Horace fut le grand théo-

ricien. Le Moyen âge et la Renaissance nous ont transmis cet héritage.

Pour prouver ses avancés, M. Léveillé cita quelques noms, dont la mention seule constitue un argument irréfutable:

Que de savants français, Fernet, Pascal, Descartes, Lavoisier, Laplace, Lagrange, Ampère, Cauchy, Pasteur, Poincaré, pour n'en citer que quelques-uns, attestent de la parfaite compatibilité de l'esprit scientifique et de l'esprit français.

Il n'en faut pas davantage pour montrer que le Canada français ne doit pas négliger la science, mais qu'il peut au contraire, moyennant un enseignement approprié, devenir un milieu scientifique intéressant. Il n'est pas indifférent de remarquer, par ailleurs, avec M. Léveillé, que la formation scientifique n'est pas opposée à la culture littéraire et philosophique. La philosophie, en effet, est la science des sciences; c'est un instrument de logique et de précision. Quant à la littérature, n'a-t-on pas dit que son progrès dépend, à un certain degré, de l'introduction, dans ce domaine, de l'esprit scientifique?

M. Léveillé s'est attaché avec succès à détruire un préjugé dont l'existence nuit au développement du Canada français et dont la fausseté n'apparaîtra à tous qu'à force de répétitions. Concluons avec lui, afin de rassurer ceux qui craindraient pour l'avenir des humanités dans la province de Québec, qu'en enseignant les sciences, on reste dans la plus pure tradition classique.

Jean-Claude MARTIN

Échos

La voie lactée de la carrière

Un lecteur nous demande ce que nous pensons d'une réclame qui contient le portrait de l'honorable Mrs. William D. Herridge I et un poulet de sa cuisinière recommandant une infâme tambouille aux huitres qui fait les délices de sa maîtresse. Tout simplement, cher monsieur, que cela n'a pas grande importance puisque notre diplomatie n'a été, jusqu'ici, qu'une diplomatie pour rire et que si, chez notre ministre aux Etats-Unis, le corps diplomatique bouffe une pitance pareille, il n'y aurait rien d'étonnant que notre pays se trouvât, un beau jour, tout à fait isolé. Heureusement que la marine anglaise serait un peu là! — J. B.

Une victime du milieu

Un brave marchand des environs de Québec fait la connaissance d'un compatriote de retour d'un long séjour en Europe. Sans malice, il s'informe: «J'espère au moins que vous n'avez pas appris le dialecte français?»

Pour l'en faire juge, l'autre prononce une couple de phrases. Petit hochement de tête connaisseur, et enfin: «Ce n'est pas trop mal; je pense que vous reprendrez bientôt la bonne langue canayenne».

J. B.

La Bibliothèque économique de l'École des Hautes Etudes commerciales compte près de 50,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc.; elle revolt tous les mois environ 200 périodiques traitant des mêmes sujets. Riche documentation mise gratuitement à la portée du public. Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, de 9 h. à 5 h.

Après l'abolition de la clause-or

En prononçant l'abolition de la clause-or dans les contrats, la Cour suprême des Etats-Unis consacre un état de fait voulu, et c'est ce qui différencie la dévaluation américaine des opérations similaires exécutées dans certains autres pays.

Alors que la France, l'Angleterre et plusieurs autres nations ont dû, par la force des circonstances, faire de l'inflation pour pouvoir subvenir aux dépenses de guerre, les Etats-Unis, au contraire, ont volontairement déprécié leur monnaie pour des fins spéculatives. La position du dollar est donc entièrement différente de celle de la livre ou du franc, et la législation votée par le Congrès américain ne peut se comparer aux mesures prises en France ou en Angleterre pour résoudre le problème monétaire, qui était devenu très aigu.

En France, la suspension de la clause-or dans les contrats n'a duré que pendant la guerre et jusqu'au moment de la stabilisation définitive sur un taux nouveau, en 1928. Le franc se dépréciant sans que l'Etat pût l'en empêcher, il était tout naturel de supprimer une clause qui permettait de tourner la loi. Il en a été de même en Angleterre et en Belgique. L'évolution monétaire de ces deux pays a été analogue à celle de la France, encore que différant de la première par certains détails. Les causes de la dépréciation étaient les mêmes: l'énormité des dépenses de guerre, et l'impossibilité matérielle de faire face à des paiements quasi astronomiques.

Il faut également remarquer que les dépenses des trois Etats en question augmentèrent en fonction de l'augmentation des prix, et qu'en 1928, tout bien considéré, une dépense de 100 millions de francs correspondait à peu de choses

près à 20 millions, aux prix d'avant-guerre. La dévaluation de la devise sur une base nouvelle, et déjà stabilisée en fait, n'était donc pas une spoliation volontaire et au profit de quelques individus seulement. Il n'y a eu, en somme, qu'une certaine classe d'épargnants à souffrir de cette dévaluation, plus tard légalisée. Dans son ensemble, la nation perdit moins qu'on n'aurait pu le croire. Il en a été presque de même en Angleterre, si l'on envisage la question au seul point de vue intérieur. La structure particulière de l'économie britannique change l'aspect du problème si on le considère au point de vue général, car, dans ce cas, il faut tenir compte de ce que l'Angleterre, avant tout exportatrice, est très sensible aux fluctuations financières, commerciales et industrielles qui peuvent se produire dans le reste du monde.

Mais, pour en revenir à la dévaluation du dollar américain, on ne trouve dans celle-ci aucun des facteurs qui ont obligé la France, l'Angleterre ou la Belgique à changer la valeur de leurs devises. Dans le cas du dollar, on se trouve en face d'une action voulue (dont on n'a pas très bien prévu les effets puisque les résultats ont été contraires à ceux que l'on attendait), d'une dévaluation à titre d'expérience.

La dévaluation monétaire américaine avait pour objet de faire remonter les prix à un niveau arbitraire qu'il était pour ainsi dire impossible d'atteindre de nouveau, et qui correspondait aux capitalisations, arbitraires elles aussi. On a assisté à une désagrégation préméditée de la devise américaine, ce qui a nécessité la suppression de la clause-or dans les contrats.

Quels peuvent être les résultats immédiats de cette suppression? Une diminution des charges des Etats débiteurs, mais en même temps une diminution équivalente des revenus des créanciers. Il n'y a donc pas de gain à proprement parler, mais il y a certainement une perte. D'autre part, au point de vue intérieur, il y a disparition d'une partie du capital national, puisque la baisse du dollar n'a pas été accompagnée d'une hausse équivalente des prix, et il y a aggravation de la situation des consommateurs peu fortunés, parce que les prix sont encore plus élevés que les salaires.

On se trouve en somme devant un problème aussi sérieux que celui qui a immédiatement précédé l'expérience Roosevelt. On pourrait même dire que la situation a empiré, car les dépenses de l'Etat ont atteint de telles proportions qu'il faudra inévitablement, un jour ou l'autre, procéder à une nouvelle dévaluation pour supprimer le fardeau intolérable des dettes.

Quant aux conséquences futures, elles seraient trop longues à exposer dans le cadre d'un simple article.

André BOWMAN

Celle qui servit de modèle à Tolstoï

Le musée Tolstoï à Moscou possède maintenant un tableau: le seul portrait existant de Marie Gartung, l'unique fille de Pouchkine.

Or Tolstoï connut Marie Gartung à Toula, aux environs de 1870; sa beauté l'impressionna beaucoup. Quelques années plus tard, quand il commença d'écrire Anna Karénine, il prit pour modèle de son héroïne Marie Gartung elle-même.

Cette ressemblance peut être facilement constatée. En effet, dans sa description d'Anna Karénine, au moment où elle fait son entrée dans un salon pendant un bal (première partie, chapitre XXII), Tolstoï a repris tous les détails du tableau qui représente Marie Gartung en robe de soirée.

Consultation

Nous projetons d'avoir bientôt un service d'informations locales et étrangères rédigées à la française et tenant tout entier en une page. Nos lecteurs seraient bien aimables de nous écrire ce qu'ils pensent de ce projet.

GALLO

LA DIRECTION

(De la NATION BELGE)

(1) C'est nous qui soulignons.

Du morcellement des terres de la Couronne

La colonisation en notre province

M. Rosaire Valin, ingénieur forestier, démontre qu'il reste peu de terre disponible et que les concessions de terre fertile devraient, en général, se limiter à 50 acres

Une thèse qui rejoint la nôtre et contredit celle de la plupart de nos patriotes « catholiques » et « incorporés »

Conférence prononcée à l'Université Laval, le 7 février 1935, devant les membres de la Société de Sylviculture de Québec

SUITE

Exode rural, notre domaine colonisable

Il nous a semblé qu'il existe une certaine relation entre le morcellement des terres et l'exode rural; non pas que nous croyions que cet exode n'eût pas eu lieu si les terres avaient été divisées dès les débuts en de plus petites unités, bien qu'une répartition du sol entre un plus grand nombre de mains et l'utilisation des terrains de mainmorte concédés sous les régimes français et anglais eussent pu l'atténuer dans une certaine mesure; mais en ce sens que, nos terres arables étant situées aux deux extrémités de la province, il résulte qu'en les morcelant on permet à un plus grand nombre de personnes de jouir des avantages inestimables qu'ont un certain nombre d'entre elles de se trouver à proximité des chemins de fer ou des voies navigables; que plus les terres neuves ont d'attraits, plus elles tendent à attirer vers elles les ruraux, faisant ainsi dévier le courant migrateur vers les campagnes au détriment des villes.

Les faits témoignent de deux grandes migrations de la population de la province de Québec depuis environ soixante ans. L'une, la plus considérable, vers les centres manufacturiers américains et canadiens, l'autre vers les régions de colonisation: Lac St-Jean, Nord de Montréal, Vallée de la Matapédia et, plus tard, le Témiscamingue et l'Abitibi. Vint la guerre de 1914 et les années de prospérité qui s'en suivirent jusqu'en 1929. Vers la fin de cette période, soit de 1920 à 1929, la migration vers les villes prit une prépondérance marquée sur celle des régions de colonisation. On eut beau donner des primes de défrichement, dépenser de fortes sommes d'argent pour perfectionner le réseau routier, permettre la réalisation, sur les lots concédés, de profits fabuleux par la coupe et la vente des bois, rien n'y fit.

Cet exode rural dont le Canada français a été affligé pendant de si nombreuses décades et dont on a cherché à découvrir les causes ne tiendrait-il pas à une de ces causes profondes de géographie physique, d'autant plus méconnues qu'elles sont plus difficiles à percevoir? Nous serions portés à le croire.

En arrière des basses terres du Saint-Laurent et des vallées de ses tributaires, que l'on sait généralement douces de sols fertiles, s'étendent, à des niveaux supérieurs, du Rimouski en amont du fleuve, des péninsules et des plateaux où, par suite d'une moindre fertilité du sol et d'une très grande quantité de pierres libres et de moraines, le défrichement et la culture représentent un travail excessivement ingrat et onéreux. Les basses terres du Saint-Laurent, les vallées des tributaires, et le bassin des lacs, ont été les premiers à être assujettis à la main de l'homme, dans la province de Québec, et bien avant 1885 ces terres étaient déjà presque toutes aliénées et appropriées.

Mgr Labelle à qui on a tant reproché, bien injustement, d'avoir ouvert à la colonisation la région qui s'étend au nord-ouest de Montréal, ne devait pas ignorer qu'il ne restait au sud des terres laurentiennes, du moins jusqu'à Rimouski, que des terres pierreuses; les Vingt et Un de Charlevoix, qui aborderont à la Baie des Ha! Ha! vers 1837, le savaient aussi; de même les nombreux habitants du sud qui émigrèrent en masse vers les plaines du lac St-Jean. Ne l'ignorait pas non plus ceux qui émigrèrent vers le Témiscamingue et l'Abitibi. Si depuis plus de cinquante ans tant de ruraux ont quitté cette zone, c'est qu'il n'y avait plus pour eux, à portée de main, que des terres ingrates, auxquelles cependant des cours vaillants et courageux s'attaquaient de temps à autre pour les assujettir et les mettre en valeur. Pourquoi se le cacher, depuis un très grand nombre d'années; nous n'avons plus à coloniser, de Rimouski en remontant le cours du Saint-Laurent, que des terres ingrates; et c'est dans cette zone que sont concentrés au-delà des trois quarts de la population de la province de Québec.

Quels espaces resteraient-il donc à coloniser sur la rive sud du Saint-Laurent? D'abord l'aire comprise dans la partie sud du comté de Rimouski, qui tire son importance du fait de son prolongement sur les terres du Nouveau-Brunswick jusqu'à la rivière Saint-Jean, quelques espaces dans la vallée de la Matapédia et enfin la Gaspésie. La péninsule gaspésienne, aussi vaste qu'une province, réunie, par son relief et sa topographie, des caractères mixtes qui en feront une contrée forestière et agricole à la fois. Son sol, généralement fertile, en ferait une région agricole par excellence, si des coupes profondes, prenant parfois la forme de véritables ravins, ne s'y présentaient avec une fréquence désespérante, pour morceler en une infinité de parcelles, tantôt planes, tantôt arrondies ou en croupes, les plateaux qui la recouvrent. Le plus vaste de ces plateaux et le plus digne d'intérêt est celui qui s'étend dans le comté de Bonaventure entre la Baie des Chaleurs et les sources des rivières Pabos et Bonaventure. Disparaissant du côté ouest de cette dernière rivière pour faire place à une succession de croupes arrondies ou pointues, qui s'étendent à tout le bassin des deux Cascapédia, il reprend ensuite un peu à l'est de la rivière Nouvelle, embrassant le terri-

toire compris entre la baie des Chaleurs, la rivière Matapédia et la base méridionale des Monts Shikshocks, qu'il contourne ensuite pour se rétrécir en une bande étroite de quelque douze milles de profondeur, du côté nord de la Péninsule, depuis Matane jusqu'aux environs de la rivière à Claude. Mais la multiplicité des ruisseaux qui coulent au fond de coupes de 300 à 600 pieds de profondeur, ainsi que les espaces couverts de sols délavés que l'érosion et le ravinement ont rendu stériles, ne laissent pas de réduire considérablement la surface arable de ce grand plateau. Cette section de la péninsule soustraite, il n'y a plus en Gaspésie comme terre colonisable que des brèves de plateaux étroits, distribués sans liaison, au hasard et au caprice d'une configuration tourmentée. Le domaine colonisable de la Gaspésie représenterait donc à peine 20% de sa superficie. Et retenir ceci, qu'elle sera de toute la province de Québec la contrée la plus coûteuse à coloniser.

Si maintenant l'on modifiait notre code d'industrie forestière, de façon à amener les concessionnaires forestiers à ouvrir dans la région même les bois provenant des terres de la Couronne, il deviendrait alors possible d'y établir en permanence plusieurs petites industries forestières dont l'activité jointe à celle du défrichement des meilleures terres contribuerait à activer considérablement le peuplement de la Gaspésie.

Cet aperçu très sommaire de la valeur et de l'étendue de notre domaine colonisable sur la rive sud, qui, comme on le voit, est plutôt restreint, est basé sur des faits rapportés par des ingénieurs, des arpenteurs et des géologues, dont nous avons, dans bien des cas, été à même de contrôler les données. Ajoutons que la conversion de massifs boisés pour alimenter de petites industries forestières comme celles de Méganic, de Cabano, de Rimouski, de Pricewille, et de Matane, tendra à en réduire l'étendue encore davantage.

L'étendue la plus considérable de nos terres arables est située dans le nord de la Province, à 150 lieues d'ici (5) dans l'Abitibi québécois. Or le principal de la population du Québec est concentré dans une région qui n'a plus à lui offrir, du Kamouraski en remontant le Saint-Laurent, que des terres d'un défrichement lent, difficile, onéreux et déprimant.

Le territoire qui, sans contredit, offre les plus grandes possibilités agricoles, est celui qui comprend la plaine argileuse abitibiennne. L'on a des raisons de croire qu'avant peu d'années la partie cultivable, située au sud du chemin de fer Transcontinental, et une lièvre d'une dizaine de milles de largeur au nord de la même voie ferrée, sera toute appropriée, car pour occuper les bras disponibles et tenter de rompre le déséquilibre qui existe entre la population rurale et la population urbaine on admet qu'il n'y a d'autres ressources que celles de donner des terres vierges à ceux qui se croient doués des dons nécessaires pour les défricher et les mettre en valeur. Mais parmi les nombreuses terres qui vont répondre aux généreux appels du gouvernement il nous est permis de se demander s'il n'en est pas un nombre que la nécessité plutôt que des goûts ataviques incitera à se faire défricheurs.

Or l'on connaît le taux très élevé de la natalité, dans Québec (6); nous venons de voir que l'étendue du domaine colonisable sur la rive sud du Saint-Laurent est plutôt restreinte; l'on sait l'importance qu'il faut attacher à la distance considérable qui sépare la plaine abitibiennne du château-fort canadien-français des bords du Saint-Laurent, et l'on ignore pas qu'il en coûtera de plus en plus aux habitants du plateau laurentien d'aller défricher les terres disponibles, qui reculeront constamment vers le nord, en s'éloignant de plus en plus du chemin de fer. Il y a des bras disponibles en quantité; l'industrie dans tous les domaines marche au ralenti et cependant nous pouvons observer cette tendance à maintenir par des lois une échelle de salaires élevés dont l'effet est d'entraîner encore davantage le progrès industriel par la hausse qu'ils provoquent dans le coût de production de certaines matières devenues de ce fait incapables de concurrencer avec des produits similaires qu'on offre à des prix inférieurs. Les budgets administratifs accumulent déficits sur déficits. Ne serait-il pas à propos de se demander s'il n'est pas possible d'introduire l'économie jusque dans le partage des terres, de répartir le sol en un plus grand nombre de mains, pour le mettre en valeur avec un minimum de frais et faire profiter le plus de monde possible des avantages de la proximité des voies ferrées actuelles? Pour atteindre à cette fin ne conviendrait-il pas de modifier notre mode de concession des terres et attribuer à chaque colon une superficie inférieure à celle que nous lui concédons aujourd'hui?

Telles sont là les considérations qui m'ont amené à cette conclusion qu'une unité de 100 acres de terre inculte à un seul individu comporte une trop grande étendue,

(5) N'oublions pas que l'auteur est à Québec, Montréal, d'ailleurs, n'est guère plus près. — N. de la R.

(6) Evidemment il s'agit ici de la province, non de la ville. — N. de la R.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

L'assurance-chômage

Les journaux libéraux s'attaquent à l'assurance-chômage de M. Bennett. Leur position est assez équivoque puisque leurs chefs de parti ont accepté le principe de cette assurance et voté à l'unanimité le projet de loi soumis à la Chambre. Il ne leur reste plus qu'à s'en prendre aux modalités du projet et aux détails de la loi. Il est vrai que même ainsi limité, le champ de la critique reste vaste ainsi qu'on va le voir. Au CANADA, Pierre Simon soulève deux objections principales et assez bien fondées. Sa première objection c'est que la loi de M. Bennett ne fait que prévoir pour l'avenir et n'apporte aucun soulagement à ceux qui sont actuellement en chômage.

La première objection qu'elle soulève est d'un caractère extérieur. Elle n'apporte aucun soulagement à la situation actuelle; elle ne vaut rien pour les chômeurs. Le gouvernement lui-même l'admet: « C'est une mesure d'assurance, non de secours. » Cela peut être logique en théorie; mais comme le bill a d'abord été annoncé comme la principale des mesures destinées à combler la crise, il est assez naturel que sur ce point, il constitue un désappointement considérable. Non seulement elle ne fait rien pour les chômeurs actuels; mais en exigeant des contributions obligatoires et du patron et de l'employé, elle diminue même les ressources immédiates qu'on pourrait consacrer aux nécessités de l'heure. On guérit le malade non de la maladie dont il souffre, mais à l'avance d'une autre maladie qu'il peut contracter.

Cela est aggravé du fait que le gouvernement REDUIT — au lieu d'augmenter — sa contribution aux secours directs.

Sa deuxième objection est d'ordre constitutionnel.

Deuxième objection: Le gouvernement fédéral assume une juridiction que, jusqu'à date, on avait considérée comme provinciale.

M. Bennett lui-même avait rejeté par un argument constitutionnel les demandes d'assurance sociale qu'on lui avait faites dans le passé.

Il se base maintenant (pour expliquer son changement d'attitude) sur deux clauses: l'une de l'Acte de la Confédération qui conférerait la juridiction au pouvoir fédéral quand il s'agit de remplir les conditions d'un traité international; l'autre du traité de Versailles (dont le Canada est l'un des signataires) et où les nations s'engagent mutuellement à maintenir des conditions humanitaires de travail.

Mais cette prétention toute nouvelle est pour le moins douteuse. Et de ce que le Canada est tenu à maintenir des conditions générales favorables aux ouvriers de notre pays, il ne s'ensuit nullement que la juridiction particulière du pouvoir central et des provinces en soit altérée.

N'est-il pas mieux valu, avant de s'engager sur ce terrain qui jusqu'à présent avait paru fermé au pouvoir fédéral, de déterminer cette question de juridiction soit par une référence à la Cour Suprême, soit par une conférence interprovinciale?

Voilà qu'un autre le Parlement s'engage dans l'étude d'un bill considérable, qui demande de nombreuses séances, et un

lorsqu'on peut présumer qu'il soit possible de vivre commodément et dans une aisance relative de la culture d'une unité de 50 acres.

Au cours de nos nombreux relevés des surfaces mises en culture sur les terres des cultivateurs et des colons, il nous a souvent été donné de rencontrer des propriétaires vivant de l'exploitation de terres n'ayant pas une superficie supérieure à 50 et 60 acres. L'on me faisait remarquer qu'il n'y a pas longtemps que dans les paroisses les plus riches et les plus anciennes de la région du lac Saint-Jean le morcellement des anciennes concessions en unités de 50 ou de 75 acres est un fait que l'on observe de plus en plus fréquemment. Il ne fait pas de doute, maintenant que les fils de cultivateurs ne peuvent plus aller à la ville pour s'y créer un avenir, que nous allons être témoins du morcellement des trop grandes propriétés foncières dans les régions agricoles qui rayonnent autour de grands centres de consommation comme Montréal, par exemple.

Dans son livre *The Unknown Sweden*, Wm. Barnes Steven (7) écrit qu'en 1900 le nombre de fermes de la Suède était de 338,416 et que la moyenne des étendues en culture était de 24,7 acres par ferme.

S'il pouvait être établi irréfutablement qu'une famille peut tirer sa subsistance de la culture bien faite d'une terre fertile de 50 acres en superficie, la Couronne réaliserait par l'application de ce mode de concession des économies appréciables, en frais d'administration et en travaux publics de toute sorte: arpentage, classification des terres, construction des chemins, des ponts, creusement des canaux, etc.

Il résulterait de la multiplication des propriétés foncières et d'une certaine concentration de la population une plus-value de biens impossibles et une réduction notable par capita des redevances municipales, scolaires et religieuses. Il y aurait économie dans la construction des écoles, qui seraient fréquentées par un plus grand nombre d'enfants. Il serait toujours loisible au gouvernement de concéder à un colon une unité et demie ou même deux unités de 50 acres dans le cas de bandes rocheuses ou pierreuses ou d'autres défauts physiques restreignant la surface arable, ou dans le cas de chefs de famille ayant des garçons en âge de se marier. Parmi les nombreux colons que fourniront les villes il s'en rencontrera un bon nombre qui ne sauraient pour diverses raisons rester en place. Pour être tous malchanceux, ils n'en sont pas moins pour la plupart plus ou moins des néophytes. Beaucoup d'entre eux abandonneront tôt ou tard leurs lots, s'ils suivent en cela l'exemple de ceux qui ont été établis à la Rivière Solitaire, à Laferté et au Petit-Montréal, où plusieurs colons ont quitté les lieux pour aller tenter fortune ailleurs.

Rosaire VALIN

À SUIVRE

(7) Wm. Barnes STEVEN: *The Unknown Sweden*, p. 157.

travail énorme, et qui peut être annulé d'un coup par le jugement d'une de nos cours supérieures.

Cette loi aura au moins l'avantage de montrer d'une façon évidente l'invasion du régime bâtarde qu'est notre Confédération où le pouvoir central, seul autorisé à signer des traités, peut prendre des engagements internationaux qu'il n'appartient qu'aux provinces de tenir.

De son côté le SOLEIL prétend démontrer que cette loi n'apportera aucun secours à ceux qui sont actuellement en chômage alors que le problème le plus pressant, de l'aveu même de M. Bennett, est de secourir les chômeurs.

L'assurance-chômage est obligatoire. Ouvriers et patrons verseront les contributions hebdomadaires exigées, mais en aucun cas l'assurance n'interrompra pas ces paiements pendant une durée minima de trente-cinq semaines. Après cela seulement, advenant le chômage des travailleurs, auront-ils droit de toucher des indemnités régulières.

On estime à près de 2,500,000 personnes les administrés qui, de par leur état, auront à souscrire normalement aux obligations de l'assurance-chômage. De ce nombre, il y en a un tiers que le chômage actuel met dans l'impossibilité de payer les versements, partant qui ne peuvent rien attendre de cette administration. Parmi les ouvriers des administrations, ceux qui ne travaillent pas assez régulièrement pour verser des contributions hebdomadaires pendant le laps de temps exigé. Ceux-ci ne bénéficieraient pas davantage à un système qui ne comporte pour eux qu'une taxe personnelle aussi lourde qu'injuste.

Quant aux autres, ceux qui ont un emploi plus stable, ils contribueront au système plutôt qu'ils n'en profiteront. Pour eux au moins, si la loi opère, elle leur assurera une certaine tranquillité d'esprit, et, à l'occasion, une indemnité appréciable. Cependant, au mieux, une faible minorité d'ouvriers retirera quelque chose d'une administration extrêmement coûteuse au pays.

Le SOLEIL, qui doit s'y connaître, ajoute que cette loi fournit surtout aux ministres l'occasion de faire de nombreuses nominations à la veille des élections. En effet il ne faudra pas moins de quatre mille fonctionnaires pour administrer cet organisme qui nous coûtera plus de sept millions de dollars par année. Le confère de Québec considère que cette dépense annuelle aurait été d'une meilleure inspiration si on l'avait consacré à des travaux publics qui auraient donné du travail aux vrais chômeurs. D'autant que l'on s'expose à fabriquer une machine coûteuse qui ne fonctionnera peut-être jamais, vu la complexité des questions d'ordre constitutionnel qu'elle soulève.

La loi de l'assurance-chômage comporte des risques nombreux. Il est douteux que les tribunaux reconnaissent sa validité. Il arrive que l'inconstitutionnalité d'une législation ne soit décelée que par le Conseil privé de quelques années après son commencement d'application. A moins qu'on ne soumette immédiatement ce point de droit à la Cour Suprême, on risque donc de créer une machine administrative coûteuse qui ne fonctionnera jamais.

Et même si elle doit fonctionner régulièrement, combien faudra-t-il de temps avant qu'elle remplisse efficacement sa fonction?

Ce qui reste amusant, si l'on peut dire! c'est qu'en dépit de ces sérieuses objections les libéraux clament sur tous les tons qu'ils admettent le principe de l'assurance-chômage fédérale et qu'après une platonique opposition de principe ils laissent le Parlement voter à l'unanimité une loi qu'ils disent inconstitutionnelle. Les hommes politiques ont une logique particulière, très particulière!

Toujours cette sale politique

Sous toutes réserves, L.R. publie un DROIT cet entrefilet que nous reproduisons sans engager davantage notre responsabilité:

Un honnête ouvrier, sans emploi depuis plusieurs mois, se serait rendu au chantier du nouvel immeuble du gouvernement fédéral sur la rue Wellington et il aurait demandé du travail. Les deux premières questions qu'on lui aurait posées, sont celles-ci: 1. — Êtes-vous un ancien soldat? — 2. — Avez-vous votre carte de membre d'un club conservateur? A notre tour de poser deux questions. Est-ce que les travaux entrepris par le gouvernement fédéral ne sont destinés qu'aux anciens soldats? Ces travaux sont-ils entrepris pour donner du travail aux conservateurs-seulement? On nous avait dit que pendant la campagne électorale de 1931 dans la province de Québec, les cantonniers devaient monter, non pas des patte blanche, mais des patte rouge. En 1934, pendant la campagne électorale d'Ontario, on exigeait la carte de membre d'un club conservateur de ceux qui voulaient travailler à la construction des routes.

(...) Dans Ottawa, faudrait-il être conservateur pour obtenir du travail sur les chantiers du gouvernement fédéral? Nous ne voulons pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à l'incident que nous avons rapporté. C'est peut-être le fait d'un zélateur d'un abruti, comme cela arrive souvent. Une enquête de la part du ministère des Travaux publics devrait rassurer le public.

Si cela est vrai, c'est peut-être, comme l'écrit L.R., le fait d'un partisan trop zélé. Mais de ces partisans trop zélés il y en a toujours en si grand nombre dans les manœuvres politiciennes de toutes couleurs et leur zèle intertemporel et malhonnête est si souvent récompensé, qu'il y a tout lieu de croire que ces individus ont, tacitement sinon explicitement, l'entière approbation de chefs qui se prétendent pourtant sérieux, honnêtes et désintéressés. Leur désintéressement porte surtout sur les moyens que leurs lieutenants emploient pour les porter au pouvoir. Sale politique!

L'Empire, client de l'U.R.S.S.

L'ILLUSTRATION s'élève avec raison contre la préférence que l'Angleterre accorde au bois de Russie plutôt qu'au bois du Canada. Elle recommande que, par mesure de représailles, le Canada achète du charbon en U.R.S.S.

Si l'Angleterre ferme les yeux sur l'importation du bois russe dans le Royaume-Uni, les Canadiens auraient grand tort de ne pas exiger de leur gouvernement qu'il tolère l'entrée du charbon russe chez eux. Le principe du "donnant-donnant" est excellent, à la condition qu'il fonctionne et

qu'il s'applique dans tous les sens. Aussi longtemps que la Grande-Bretagne achète le bois canadien, il est équitable que le Canada préfère le charbon anglais. Mais si la Mère-patrie ouvre ses marchés au bois de Russie, parce qu'il se vend à meilleur marché, il n'est que juste que le charbon russe, qui coûte moins cher que le charbon anglais, trouve notre porte ouverte.

Chacun prend son profit où il le trouve, et ce qui est bon par-delà les mers ne peut être mauvais de ce côté-ci de l'eau. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Le trust du sénateur Webster n'a rien de sacré ni d'intangible. On a voulu protéger ses intérêts en le recouvrant du manteau de l'ordre social chrétien. Il n'est plus un Canadien qui soit prêt à admettre, aujourd'hui, que le trust du charbon soit le rempart de la société contre l'athéisme soviétique. D'autant moins que l'une des compagnies de M. Webster, la « Weaver », importe de l'huile russe. L'Évangile, qui ne fait point acception de personne, ne distingue pas l'huile du charbon.

Il est bien pénible de payer cher du charbon d'Angleterre quand la Russie nous en offre à meilleur marché. Seulement ne voit-on pas qu'à ce jeu c'est la Russie communiste qui y gagnerait le plus en voyant l'Empire britannique devenir son meilleur client et le gage de son succès dans la concurrence déloyale qu'elle a entreprise contre tous les pays capitalistes?

D'ailleurs je ne crois pas que le gouvernement cher à L'ILLUSTRATION soit facilement accessible à ses propositions. Je vois mal le gouvernement de M. Bennett, non pas accordant la préférence au charbon de Russie, mais permettant seulement aux exportateurs soviétiques de faire concurrence aux exportateurs britanniques sur le marché canadien. L'ILLUSTRATION s'est-elle jamais demandée quelle était la couleur politique du sénateur Webster? Notre confrère sait fort bien que son article n'est qu'un faible, très faible coup d'épée dans l'eau. Mais il sait aussi que cela lui donne bonne figure devant ses lecteurs. C'est pourquoi il l'écrit.

Le danger communiste ou l'imprévoyance des pouvoirs publics

Après avoir eu quelque difficulté à trouver une salle où parler librement, l'agitateur Tim Buck vient d'adresser la parole à Ottawa devant trois mille personnes. Cela seul prouve que le danger communiste n'est plus un mythe au Canada. M. Charles Gauthier n'est pas de l'avis des personnes sentimentales ou trop libérales qui ne veulent pas qu'on empêche Tim Buck de parler en public pour ne pas en faire « une victime ». Il écrit au DROIT:

Le 13 novembre 1931, M. Tim Buck et six autres communistes étaient condamnés à cinq ans de pénitencier par un juge de la Cour Suprême d'Ontario, sous les chefs d'accusation suivants: appartenir à une association illégale (le parti communiste du Canada), et avoir participé à une construction séditieuse. En même temps, le parti communiste était déclaré hors la loi, en raison même du but qu'il se proposait d'atteindre, à savoir le renversement par la force, de toutes les conditions sociales existantes. Que vaut ce jugement et quelle peine se donne-t-on pour l'appliquer?

Le parti communiste du Canada, existe toujours et M. Tim Buck continue d'en disséminer les funestes principes. Ces principes sont les mêmes que ceux dont nous voyons l'application quotidienne en Russie et au Mexique. Ils signifient infailliblement la spoliation et la disparition des classes supérieures et de la bourgeoisie, la destruction des institutions économiques, politiques et religieuses, la déchéance des classes ouvrières et agricoles, le règne de la terreur et des massacres en masse, la guerre à toute cravache religieuse et l'avènement de l'athéisme, la ruine totale de la nation.

Bien que les communistes canadiens ou plutôt du Canada prétendent ne pas recevoir d'argent de Moscou, ils sont en communion d'idées avec les Soviets, continue M. Gauthier. Le parti communiste reste illégal au Canada et n'en continue pas moins sa propagande à ciel ouvert sous le nez des autorités. Aux yeux de la loi, dit notre confrère, Tim Buck n'est qu'un récidiviste contre qui il faudrait sévir.

Les autorités ont déjà pris des mesures énergiques contre les communistes. Que ne continuent-elles pas? Les communistes en notre pays sont inoffensifs, dit-on, et le danger de leur propagande est chimérique. Que ne... pas. Le communisme n'a aujourd'hui des ramifications dans tout le Canada et il est possible de retracer à ses activités la plupart des troubles ouvriers survenus au cours des dernières années. Dans les pays révolutionnaires, le communisme n'a pas eu de débuts plus modestes qu'au Canada.

M. Tim Buck a récidivé. Tout ex-prisonnier qui en ferait autant serait immédiatement réincarcéré, avec aggravation de peine. Si ce communiste n'est qu'un exalté, qu'on lui fasse subir des traitements dans un asile d'aliénés. S'il est sain d'esprit et qu'il continue sa propagande révolutionnaire, qu'on le mette hors de nous. En Russie, on ne prend pas tant de ménagements envers ceux qui font la propagande antirévolutionnaire.

Au Luxembourg non plus on ne prend pas tant de ménagements, mais c'est contre les communistes qu'on agit. Voilà un pays qui se défend, comme nous l'apprend l'ÉCHO DE FRONTENAC. Après l'élection, la première, d'un député communiste, on s'est demandé si un communiste était éligible. Et voici, reproduit de l'ÉCHO DE FRONTENAC, la conclusion à laquelle en est arrivée la commission parlementaire chargée de décider de la question:

La Chambre est une institution, créée par la Constitution avec une mission à remplir dans le cadre de celle-ci. C'est pourquoi les articles 57 de la

Constitution, et 5 du règlement de la Chambre prescrivent aux députés un serment qui les oblige à jurer obéissance à la Constitution.

Or, d'après des documents officiels, le programme communiste est non seulement opposé aux principes fondamentaux de la Constitution, mais il proclame en outre pour ses adhérents la stricte obligation de la saboter par des voies de fait et de révolution.

Ainsi, les communistes nient l'égalité des citoyens devant la loi, telle qu'elle est garantie par l'art. 11 de la Constitution et les dispositions de la loi électorale, en déclarant qu'ils vont établir la souveraineté absolue des ouvriers et des paysans; à ceux-ci ils donneront tous les droits politiques; mais ils en dépouilleront les capitalistes, les ministres actuels et tous les ennemis du peuple.

De même pour la propriété privée, ils déposeraient les capitalistes de leurs usines, les gros propriétaires de leurs terres; celles-ci deviendraient propriété du peuple; ils accapareraient les banques, les instituts de crédit, annuleront les dettes des ouvriers, des paysans et des artisans.

Au surplus, ils ne nous laissent pas ignorer qu'ils feront usage de la force, au besoin de la révolution sanglante, pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire pour établir sur les ruines fumantes du régime actuel leur dictature.

Sans doute, les articles 24 et 25 de la Constitution garantissent aux citoyens toute liberté d'opinion, mais en même temps ils en répriment les abus dans leur manifestation; ainsi sont punissables les excitations aux voies de fait et de révolution.

Donc, un député communiste, en prêtant le serment mentionné plus haut, omet un parjure ou il devient traître à son parti.

Lui faire prêter ce serment dans ces conditions serait coopérer à un acte immoral.

Je ne crois pas la citation trop longue. Elle est en outre assez claire; il serait superflu d'y ajouter les commentaires de notre confrère et les miens.

Georges LANGLOIS

Baisse de l'industrie typographique en Allemagne

A moins de circonstances imprévues, on s'attend à ce que le BERLINER TAGEBLATT cesse de paraître le 31 mars.

Par ailleurs, les statistiques accusent une baisse de la production littéraire en Allemagne.

En 1933, le nombre des livres et périodiques sortis des imprimeries n'atteignait plus qu'une valeur de 650 à 700 millions de marks, soit une diminution de 50 p. 100 par rapport à 1930.

De 1924 à 1929 — époque particulièrement favorable à la librairie allemande, — la valeur annuelle de cette production s'était élevée jusqu'à une somme approximative de 1,200,000,000 de marks.

Parallèlement à la baisse de valeur en 1933, le nombre des personnes employées dans l'industrie typographique est tombé de 236,335 à 184,288, soit une diminution de 22 p. 100 par rapport à 1930.

Par suite des changements survenus dans la presse depuis l'avènement du régime national-socialiste, le chiffre d'affaires global de l'industrie typographique accuse un déficit approximatif de 80 millions de marks. Plus de 600 périodiques ont disparu, non compris les journaux et revues de gauche.

La disparition de journaux entraîne en général des faillites d'imprimeries et des congédiements d'ouvriers et de rédacteurs. On ne trouve plus d'acheteurs pour des machines typographiques qui, vendues originellement 20 milles marks, sont offertes pour 500 marks seulement.

L'importance du vocabulaire

« Celui qui ignore son vocabulaire, le jeu des articulations de la phrase, qui parle et écrit par à peu près, est suspect de penser aussi par à peu près et de souffrir d'une grande imprécision, d'une grande pauvreté dans ses conceptions mêmes. »

(Le R. P. Serpillanges, cité par M. Lorrain dans sa causerie sur « les Autres ».)

CARTES D'AFFAIRES

Tous les grands hebdomadaires parisiens CANDIDE — JE SUIS PARTOUT — NALANE — GRINGOISE Toutes les dernières nouveautés en librairie

Librairie J.-A. PONY Ltée
554 est. rue Sainte-Catherine H A 2577

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 est. rue Sainte-Catherine

L'URODONAL n'a jamais été égalé. Depuis vingt ans remède par excellence des personnes sédentaires, il prévient et combat: goutte, gravelle, rhumatisme, artériosclérose, obésité. Prenez un verre d'URODONAL tous les soirs: c'est un gage de santé.

Cigarette
GRADS
CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en sépia ou noir.
L. O. GROTHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Hollande 1935

IV

Question de nerfs

(De la NATION BELGE)

Depuis des siècles, depuis la Réforme de Calvin elle-même, on parle français en Hollande. C'était la langue des Nassau, et Guillaume Ier, le « despote » de 1830, n'en écrivait pas d'autre à ses ministres. Hengendorp ou Falck. La langue de Versailles était aussi celle de Genève, beaucoup de familles distinguées de l'apprentissage encore avant toute autre. Les noms huguenots pullulent encore, comme d'Aumale, du Monceau, Constant de Rebecque, et ce ne sont pas les moins empressés à recueillir les fruits de l'antique civilisation du Sud. L'Alliance française est là pour en favoriser l'expansion. A La Haye, toute conférence de Copeau, de Bellissent, et même de Bedel ou de Paul Morand, est très suivie. On n'y va pas toujours pour s'amuser, mais parce que cela convient (*dat staat*), et on s'y rend surtout, en grande toilette. Il suffit d'ailleurs d'assister aux départs et aux arrivées de l'Amsterdam-Paris pour constater que l'attrait de la Ville Lumière n'a nullement cessé de s'exercer sur les imaginations et les sensibilités bataves. Jusqu'aux scènes d'adieu qui se déroulent à la gare du Nord, sous l'œil atterré du chef de train, en disent long sur l'attachement sentimental qui unit à Paris ces hommes de la brume et des frimas. Il serait impossible de s'abandonner à de pareils épanchements sur la ligne Rotterdam-Leyde-Harlem-Amsterdam. Paris est là pour cela.

Cependant, la colonie française en Hollande est de deux mille ressortissants. Les Allemands sont cent mille. Je veux bien que la qualité n'est pas la même et que parmi ces cent mille il y a surtout des gens de maison, emploi auquel le Hollandais libre répugne. Néanmoins, à Amsterdam, l'Allemand, comme à Londres, sera toujours favorisé parce qu'il est client. Le Français, c'est la fiancée qu'on aime pour ses beaux yeux. L'Allemand, c'est le solide mariage de raison. On peut difficilement en vouloir à un Hollandais de préférer l'Allemand. Avec l'Université et la Banque d'outre-Rhin, il a entretenu des rapports excellents, pendant cent ans. Deux choses lui déplaisent aujourd'hui chez ce mille Allemand : son militarisme et ses tarifs douaniers. Aussi l'enthousiasme germanophile peut tieder à La Haye. Il est tout à fait refroidi à Amsterdam. Dans cette ville, les Juifs sont nombreux, depuis Texeira de Latos et Mendès da Costa, les Fugger et les Rotschild des Pays-Bas, jusqu'aux Juifs grouillants, exubérants et sordides de la Rapenburgstraat, de la synagogue portugaise et de la synagogue allemande, du formidable marché aux puces et des innombrables marchands d'étoffes, aux caves surpeuplées. Le Juif hollandais n'est pas mêlé au peuple chrétien. Il n'y a guère de mariage mixte et Israël, tout riche qu'il est, n'a guère pénétré dans les grands conseils d'administration de la *Handel Maatschappij*, de la *Nederlandsch-Indisch Handelsbank*, de la *Rotterdamse Bankvereeniging*, enfin de ces gigantesques maisons qui font la loi à la finance hollandaise. Néanmoins, ils sont influents, presque aussi influents qu'en Angleterre. Sont-ils antihollandais ? Oui, pour autant qu'ils soient antihollandais.

N'oublions pas que la langue des Juifs d'Occident est toujours ce dialecte franco-rien, auquel tiennent encore les Juifs de Vienne, si menacés par les pogroms, et les Juifs de Strasbourg, même quand ils sont bons citoyens français. La principale rubrique du *NIJEUW ROTTERDAMSCH COURANT*, rubrique internationale intitulée *De Toestand*, est tenue par M. Van Blankenstein qui jamais n'a caché son sémisme. Il est aujourd'hui l'un des journalistes les plus avertis d'Europe. Pendant la guerre, la *Wilhelmstrasse* se faisait servir une édition spéciale de ses articles, sa diplomatie y trouvant le meilleur de son information. M. Van Blankenstein a le talent, en ce mois de janvier 1935, de parler de « La France, si généreusement partisan du désarmement des autres ! »

Il y a donc, aux yeux des Hollandais, deux grands dangers militaristes, le français et l'allemand. Danger pour le Limbourg d'être envahi par la Reichswehr et surtout d'être envahi par l'armée belge, poussée par France. Sur ce terrain, la polémique franco-phobe et languissante, devient belgophobe et militante. A ce moment, les ennemis patentés de la Belgique, les Garretson d'Utrecht, et les marchands de charbon de Rotterdam, savent quel premier rôle ils peuvent jouer dans le chœur. La presse, dûment chapitrée par ses correspondants de Belgique, fait sonner tous ses cuivres. La presse hollandaise a une immense responsabilité dans ces méfaits. Elle qui, dans toutes les capitales, entretient les meilleurs correspondants spéciaux, elle qui développe à outrance ses informations internationales, la presse hollandaise nourrit ses rubriques belges de ragots activistes et de faux bruits wallingants, d'incidents de villages mécontents et de légendes sur l'injustice bruxelloise à l'égard des Flamands. Or, cette erreur est voulue et cette propagande est consciente. Les Hollandais en place sont parfaitement informés de nos affaires. Il n'est pas un restaurant de Bruxelles, pas un patelin perdu des Ardennes, pas un bodega d'Ostende et du Zoute, qu'ils n'aient copieusement fréquentés. Ils lisent nos journaux et connaissent les dissentiments entre M. Sap et M. Van Cauwelaert, mieux que nous. Rien n'y fait. Le Belge suspect, l'activiste en déconfiture, sera toujours bien reçu dans certaines salles de rédaction, et ces mêmes journaux, qui jamais ne confieraient leur information londonienne à un mauvais Anglais et leur information romaine à des

fuorischi, font mine de tout croire et de tout répéter de ce que leur disent de Bruxelles des antibelges attardés.

Quel effet leur produit alors une Belgique qui dure, et dont l'unité se maintient ? Il est incontestable que le déclin de l'antibeligisme coïncide chez eux avec le déclin du frontisme chez nous. On s'étonne aussi du succès qu'obtient chez eux la réussite de Rebecque, et ce ne sont pas les moins empressés à recueillir les fruits de l'antique civilisation du Sud. L'Alliance française est là pour en favoriser l'expansion. A La Haye, toute conférence de Copeau, de Bellissent, et même de Bedel ou de Paul Morand, est très suivie. On n'y va pas toujours pour s'amuser, mais parce que cela convient (*dat staat*), et on s'y rend surtout, en grande toilette. Il suffit d'ailleurs d'assister aux départs et aux arrivées de l'Amsterdam-Paris pour constater que l'attrait de la Ville Lumière n'a nullement cessé de s'exercer sur les imaginations et les sensibilités bataves. Jusqu'aux scènes d'adieu qui se déroulent à la gare du Nord, sous l'œil atterré du chef de train, en disent long sur l'attachement sentimental qui unit à Paris ces hommes de la brume et des frimas. Il serait impossible de s'abandonner à de pareils épanchements sur la ligne Rotterdam-Leyde-Harlem-Amsterdam. Paris est là pour cela.

Et, en effet, chez ce peuple qui raisonne, qui raisonne indéfiniment sur la Bible et sur Locarno, sur la pomme de terre et sur la retraite du général Weygand, sur les Wielingen et sur la théosophie, l'invasion du Limbourg est une affaire spéculative. Aussi, quand on discute avec un Hollandais, comme avec un Anglais, il faut, bénévolement et pour le bien de la cause, oublier que l'on a des nerfs, et s'imprégner de la maxime courante en pays britannique : *never lose your temper*, ne perdez jamais votre sang-froid. Si votre partenaire est de mauvaise foi, s'il est nourri de la doctrine des correspondants particuliers de Belgique, ne vous fâchez pas et laissez-le tomber. S'il est de bonne foi, attendez encore, il discutera longuement, sans rien oublier, et votre patience sera généreusement récompensée. Mais il y a encore, en Hollande, quelques hommes qui ne veulent rien comprendre, et chez nous des gens qui perdent la tête un peu vite. De part et d'autre, il y en a un peu moins, heureusement.

Charles d'YDEWALLE
À SUIVRE

Les Soviets et l'Armée du Salut

La presse soviétique a consacré des colonnes à l'Armée du Salut. La *PRAVDA*, le journal officiel, explique à ses lecteurs ce que cette « armée » représente réellement dans la lutte entreprise pour amener la révolution en Grande-Bretagne.

D'après l'opinion de la *PRAVDA*, l'Armée du Salut est une organisation contre-révolutionnaire, chauvine ; c'est un moyen de propagande fasciste. L'Armée du Salut est une armée de briseurs de grèves, toujours prêts à intervenir dans la lutte contre les militants révolutionnaires. C'est une organisation fasciste qui a pour but de démolir la classe ouvrière sous le manteau de la religion et de la philanthropie. C'est une armée pour la sauvegarde du capitalisme anglais.

La *PRAVDA* avertit ses lecteurs que le fascisme fait de grands progrès en Angleterre et que de nombreuses organisations, sous le couvert de la religion — organisations parmi lesquelles se trouve l'Armée du Salut — se sont enrôlées au service des capitalistes dans le but de chasser et d'annuler la révolution.

Pour les compositeurs inconnus

Les dirigeants des services radiophoniques d'Allemagne ont élaboré un plan qui doit permettre aux compositeurs inconnus de faire entendre leurs œuvres au pays entier.

Dès le 14 février, de 11 heures du soir à minuit, tous les jeudis, les émissions seront consacrées à la diffusion d'œuvres inconnues de compositeurs allemands contemporains.

Ce projet a été décidé à la suite de pourparlers qui ont eu lieu entre Herr Hadamovsky, le contrôleur de la radio allemande, et le docteur Richard Strauss, le compositeur, et l'organisation professionnelle des musiciens et éditeurs d'Allemagne.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Vues sur les Etats-Unis

(Du TEMPS)

L'ouvrage que le comte Henri de Keyserling a publié sous le titre *America set free*, et qui a été traduit remarquablement en français par M. d'Hangest, qui l'a baptisé *Psychanalyse de l'Amérique*, fut écrit avant la crise américaine et le vigoureux effort de redressement tenté par M. Roosevelt. Il n'en est d'ailleurs peut-être que plus intéressant, restant au-dessus des contingences actuelles.

Les Etats-Unis, le Canada même, vivent sur des concepts assez différents de ceux qui se sont à peu près maintenus en Europe jusqu'à l'avènement du national-socialisme en Allemagne, du communisme en Russie. Mais, quoi qu'il en soit, il s'agit bien de psychanalyse, de « freudisme » par conséquent, dans l'esprit de M. de Keyserling.

Et Freud n'est pas si original qu'on le veut prétendre. Il est facile d'observer ce que sa psychanalyse, de la manière la plus directe, doit à la « thèse et l'antithèse » de Hegel. Il est bien certain, en effet, que l'immense majorité de nos idées ne se posent que par leur contraire. S'il n'y avait pas de « oui », il n'y aurait pas de « non », et réciproquement. Une notion appelle inévitablement la notion inverse, « antithétique ». En somme, Freud n'a guère fait qu'appliquer à la psychologie morbide ce principe philosophique : si un individu ne trouve pas son équilibre mental, c'est que l'éducation a refoulé dans son inconscient des instincts qui persistent à le troubler. Cet individu est sous l'empire d'un « oui » dont il ne perçoit pas le « non » ; ou, plus fréquemment, d'un « non » dont il n'entend pas le « oui ». Il est préférable, pour lutter, qu'il y voie clair.

Le comte de Keyserling applique à la psychologie des peuples ce que Freud applique à celle des individus. Parfois il va un peu loin. Par exemple, si les Américains se montrent généralement optimistes et gais, c'est qu'au fond, dit-il, sont qu'ils s'en rendent compte, ils sont purement pessimistes, et s'ennuient. Présentés sous cette forme raccourcie, la thèse a l'air d'un paradoxe. Toutefois, il est bien vrai que le puritanisme protestant, en « refoulant » certains instincts naturels de l'homme, lui a ravi son équilibre mental et moral. Par réaction morbide, l'homme et la femme — encore du freudisme — tombent alors dans une brutalité sexuelle que n'ont même pas les cannibales. Pour « guérir », il faudrait qu'ils se rendissent compte des motifs profonds, « refoulés », de cette réaction.

Le problème est-il bon, suffit-il ? C'est une autre question ! Mais quand la psychanalyse de Keyserling se borne à la pure et simple observation psychologique, elle nous apporte des vues neuves ou renouvelées, pénétrantes et profondes.

Celles-ci ne sont pas, en ce qui concerne la situation actuelle, optimistes. C'est ainsi que le comte de Keyserling fait entièrement sien l'opinion exprimée par M. Harold Laski, professeur à l'université de Londres :

Nul régime politique n'a jamais été aussi violemment attaqué que celui des Etats-Unis, et il n'en est pas sur lequel la critique ait eu si peu d'effet... Si nous considérons comme démontré le bienfait d'un régime démocratique, c'est à peine s'il existe, pour les institutions, un critère que le régime américain respecte. Il serait souhaitable qu'on pût clairement remonter à la source des responsabilités gouvernementales, en cas d'erreur ou de délit : le régime américain répartit les responsabilités de telle sorte qu'il est à peu près impossible de les établir. Il serait essentiel que le fonctionnement des institutions fut dirigé dans une atmosphère de discussion qui éduque et éclaire le public : les actes essentiels de l'administration sont, en Amérique, presque entièrement invisibles au public. Il importerait que les détenteurs des hautes fonctions fussent choisis pour leur compétence et leur expérience ; et pourtant à la fois le président et son cabinet sont choisis par un procédé qui ressemble plus à une loterie douteuse qu'à n'importe quoi... Aux yeux de tout observateur critique de l'expérience législative de la France et de l'Angleterre, la Chambre des représentants, aux Etats-Unis, doit nécessairement paraître indigne d'un grand peuple. La plupart des députés ne sont que des avocats sans cause. Le pouvoir législatif ne peut jamais trouver l'exécuteur qu'il désire. L'exécuteur n'est jamais sûr d'avoir un législatif qui lui convienne.

Voilà pour le gouvernement... Au point de vue social, tout vise, aux Etats-Unis, à fabriquer un type d'homme uniforme, où tous les individus se ressemblent, peuvent être et sont interchangeables comme les pièces d'une machine fabriquée en série. C'est que l'objet poursuivi est de fournir à tous, autant que possible, la plus grande somme de confort. Il faut pour cela que tous, autant que possible, aient les mêmes goûts et les mêmes besoins. Conception d'un socialisme purement matérialiste, de sorte que — Keyserling ne manque pas d'en être frappé — la mentalité américaine qui pourtant est capitaliste en apparence, est très proche de celle du communisme russe.

Ceci peut présenter, pour l'avenir de la civilisation américaine, un très grand danger. Il n'y existe actuellement aucun sens de la beauté en tant que force motrice d'une importance nationale quelconque. Certes, la prédominance accordée en Europe à l'intellect, aux dépens de la vie, est également périlleuse. Elle peut arriver à détruire la vie, en tant que qualité, essence en tant que fait : les facultés créatrices s'atrophient. Mais le technisme américain offre un danger bien plus grand. Si seules les affaires comptent, aucune des

facultés humaines, en tant qu'opposées aux forces animales, n'a la moindre chance de se développer.

La force vitale de l'homme étant dans l'esprit, elle doit alors fatalement se tarir. Ceci — selon Keyserling — expliquerait un assez grand nombre des phénomènes psychologiques et sociaux qu'on peut constater aux Etats-Unis lorsqu'on cherche « à prendre la mesure » de l'homme américain. Malgré l'énergie colossale qu'il manifeste dans des domaines particuliers, il a beaucoup moins de vitalité que l'Européen. Ou bien il se caractérise par une sorte d'« infantilisme » ; ou bien il paraît prématurément vieillard.

Un des aboutissements possibles de la civilisation américaine serait alors un état « termitoïde », comme d'ailleurs l'aboutissement du communisme russe. Ceci serait beaucoup plus grave pour l'homme que pour les termites, vivant comme ils vivent, accomplissant sans doute le vœu de leur nature. Mais il n'en irait pas de la sorte de l'homme « termitisé ». Il laisserait sans expression, de plus en plus, ses facultés vraiment humaines. Ces facultés disparaîtraient alors par s'éteindre. Or, une vie infidèle à son véritable sens ne saurait durer : l'homme disparaîtrait.

Ces faits, toujours selon Keyserling, peuvent expliquer aussi l'état de névrose d'une proportion effrayante d'hommes d'affaires américains. Beaucoup d'entre eux sont réellement devenus semblables à des fourmis. Ils savent faire bien, et rapidement, une chose donnée. Mais en dehors d'elle, absolument rien. « Malgré leurs réactions très vives dans leur domaine accoutumé, semblables à celles des insectes, ils sont incroyablement lents partout ailleurs. »

Cependant Keyserling termine par une note optimiste. Il lui semble impossible que l'homme se résigne à l'automatisme des sociétés de fourmis ou de termites, parce que cela est contraire à sa nature. Il veut espérer, il croit fermement, même, que la spiritualité reprendra le dessus. Il veut espérer, il croit que l'idéal matérialiste d'un confort élevé aboutissant à la destruction de tout ce qui est vraiment humain, fera place, « avant qu'il soit trop tard », à un idéal supérieur. Son abondant essai de cinq cents pages s'achève par un hymne à la spiritualité qui a l'aspect d'un sermon religieux et lyrique.

On ne peut que souhaiter avec lui que cet espoir soit entendu aux Etats-Unis. Mais peut-être faudrait-il pour cela, ou bien que l'esprit des immigrants d'origine latine ou celte ; ou bien — ce qui a l'air d'un paradoxe — que le progrès des techniques s'arrête. Le niveau du « confortable » se stabiliserait au même moment. Il faudrait pour cela que les progrès de la science pure, désintéressée, s'arrêtassent aussi, car tous ceux des techniques appliquées au confortable viennent d'elle — telle qu'elle s'élabore, non pas aux Etats-Unis, qui ne lui ont rien donné, ou fort peu de choses, mais dans ces vieux pays « arriérés » d'Europe.

Cette hypothèse n'est pas absolument aventureuse. L'humanité européenne s'est développée successivement sur des plans différents, qui ne sont superposés. La civilisation hellénique lui a apporté le sens de la beauté ; celle de Rome, celui de l'ordre et de la justice ; le christianisme, celui de la moralité individuelle. Puis chacune de ces expressions du génie humain a disparu — tout en demeurant vivante dans son essence, et toujours agissante en nous, il n'est donc pas absurde d'imaginer que « le règne de la science » trouvera un jour ses limites (...).

Alors l'homme — même aux Etats-Unis — porterait son activité sur autre chose ; et il s'ingénierait peut-être à créer une civilisation esthétique, tenant compte de tous les acquis antérieurs, mais restant à l'individu son indépendance spirituelle, l'exercice désintéressé de son intelligence, aristocratiquement enfin la démocratie. Du reste, je ne crois pas que ce moment soit très prochain.

Il peut se produire aussi une espèce de syncrétisme de toutes les civilisations de la terre : l'européenne, la chinoise, l'hindoue, l'américaine ; une espèce de métissage de tous les concepts de toutes ces civilisations. Mais ça, c'est encore une autre hypothèse !

Pierre MILLE

La propagande allemande ne chôme jamais

La bibliothèque orientale de Shanghai avait été en janvier 1932 anéantie par le bombardement des troupes japonaises. Pas un volume n'avait échappé à l'incendie provoqué par les obus. Les autorités chinoises ont immédiatement décidé la reconstruction de la bibliothèque de Shanghai, et elles se sont adressées, pour reformer les collections, aux divers pays étrangers et à l'initiative privée. L'appel a été entendu. Il va sans dire que les dirigeants du nazisme allemand n'ont pas laissé échapper l'occasion qui s'offrait à eux de faire de la propagande pour le régime actuel de Reich.

Au lieu d'envoyer des œuvres de ses grands écrivains, l'Allemagne a envoyé à Shanghai un stock du livre de Hitler, *Mein Kampf*, qui, à leurs yeux, vaut mieux que les ouvrages de Goethe ou de Schiller. L'envoi se composait de 3.000 volumes, dont la plupart sont des livres de propagande hitlérienne. On a ajouté à l'envoi quelques volumes qui tendent à prouver que les Allemands sont les meilleurs chimistes du monde.

LLOYD GEORGE

(De la TRIBUNE DES NATIONS)

On s'habitue à l'oublier. La foule française, qui n'a pas de rancune, ne prononçait plus son nom que pour l'associer aux grands souvenirs de la guerre. Son silence couvrait ceux de la paix. Et puis, tous ses efforts pour prolonger dans le présent le rôle suprême qu'il avait tenu dans le passé n'avaient pas réussi à le faire redevenir un personnage d'actualité. Quoi qu'il fut, c'était trop peu auprès de ce qu'il avait été. Il était écrasé par son propre destin ; l'ironie du Sort ne lui avait épargné aucune cruauté. N'était-il pas le dernier survivant des trois vainqueurs de la guerre et de la paix ? Wilson avait succombé après une dramatique et longue agonie. Clemenceau était parti dans la nuit noire avec un dernier clignement d'œil, plein de pitié et de mépris pour celui qui se cramponnait à un monde où il n'était déjà plus qu'un étranger. Des traités de paix déchirés et violés avec sa complicité, il ne restait que lui, pauvre fantôme burlesque de la victoire et des alliances trahies. Un autre se fût tu, ou fût allé planter sa tente dans une solitude, avec l'image, devant les yeux, d'un univers qui l'accablait de démentis, qui met en déroute toutes ses prophéties, qui accuse, chaque jour plus gravement, sa politique, il ne se résignerait pas à n'être plus qu'un symbole croulant dans une voiture à roulettes pour vieillards perdus. Il faut qu'il péroré, qu'il bataille, qu'il rappelle à l'opinion des deux continents qu'il existe encore un responsable vivant de l'anxiété où se débattent ces peuples. C'est bien. On ne manquera pas de s'en souvenir.

Lloyd George, porté au pinacle par les événements, est pourtant un des rares hommes que la fortune ait laissés juste au point où ils étaient la veille. Il y a en lui de l'homme d'Etat, mais, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est un homme d'Etat noué. Rien n'a pu le grandir. Une élévation soudaine au moment de la vie où tant d'autres n'ont encore que des espérances, des événements d'une grandeur redoutable si on les mesure à l'étendue des ravages, un avenir chargé de problèmes obscurs ; des conspirations qui se croisent ; des haines inapaisées, des ambitions insatiables ; l'ennemi aux portes du pays ; le Trésor épuisé ; le deuil dans les âmes, l'inquiétude dans les esprits, de toutes ces causes qui sollicitent l'intelligence et décuplent les puissances du cœur, rien n'a pu élever le sien. Ce petit personnage qui s'agit avec une activité jamais défaillante dans un cadre infini, étonne ; on ne saisit pas tout de suite le ressort qui le meut, mais, en l'observant avec attention, on s'aperçoit qu'il est avant tout un besogneux du pouvoir. Si l'on rapporte à ce besoin tous ses gestes et tous ses discours, on voit que tout converge vers cette passion. Son hostilité contre la France avant la guerre et après flattaient les bas côtés de ses alliés travaillistes ; son attitude dans la Conférence de la Paix flattaient ceux de l'orgueil britannique. C'est là un des mille moyens que depuis ses débuts dans la politique il a mis en œuvre pour atteindre et garder le pouvoir.

Les grandes heures de Lloyd George furent celles des négociations, des traités de paix ; malgré ses dons évidents, le Premier anglais était dominé de haut par la formidable personnalité de Clemenceau. Wilson lui-même, qui était d'une qualité spirituelle rare, ne résistait pas au bloc de muscles, de nerfs et d'esprit que la victoire des alliés avait installé sur le fauteuil présidentiel du Conseil des Trois.

Lloyd George avait une singulière façon de concevoir sa mission. Fort remuant, parlant sans réfléchir, il jetait dans le débat toute l'autorité de son pays sans se soucier de l'appuyer par une documentation sérieuse, précise. Il avait en lui une confiance illimitée, il était brillant, mais tout en surface. Il discutait en tiraillleur, passait de l'émotion à la colère, de la cordialité à l'attaque, avec une éloquence imaginative, chargée d'incidences et de références historiques, mais extrêmement dédaigneuse des arguments techniques. Le genou dans les mains, loin de la table, il était éblouissant de verve et d'invention, mais toujours plein d'effroi devant les réactions du Parlement anglais. Son besoin de galanterie, que le vieux puritanisme britannique ne parvenait pas à camoufler habilement, ne cessa de planer sur son séjour en France ; tous les soirs, après la réunion de la Conférence, il partait en auto pour une destination mystérieuse ; on ne le revoyait pas de la journée. Alors, sur les lèvres des délégués anglais, un sourire passait... Un dimanche, pourtant, le Premier an-

glais fut rencontré à Barbizon. Le lendemain, toutes les délégations se confiaient sous le manteau l'emploi du temps de Lloyd George après les travaux de la Conférence... Celui-ci ne sut pas prendre avec esprit la découverte de son entourage. Il se fâcha tout rouge. Mais, au cours d'une séance du Conseil qui était fort agitée, comme Lloyd George ne lâchait pas le « oui » qu'on le pressait de prononcer depuis quelques jours, Clemenceau lui dit : « Cela ne fait rien, réfléchissez ; si vous y consentez, nous irons ce soir chercher votre réponse à Barbizon... »

Il dit « oui » tout de suite et s'échappa à la première occasion qui s'offrit, sous un vain prétexte. Plus tard, au cours de la célèbre Conférence de San-Remo, il n'en revint pas moins à sa place, avec une vertueuse indignation, le fameux italien Nitti qui, avec un cynisme mêlé de grossièreté, exhibait au bout d'une énorme chaîne de montre un motif obscène taillé dans de l'or massif.

L'incroyable malhonnêteté intellectuelle de Lloyd George avait un double souci, traditionnel chez le libéral anglais : apaiser les marchands de la cité et ne servir l'hégémonie d'aucune nation continentale. En cela, Lloyd George fut l'homme de la coalition qui se forma au lendemain de la guerre, pour chicaner à la France les droits et les réparations inscrits dans les traités. Le vieux renard saleva qui courait les forêts de Barbizon et se détournait, éccœuré, des exhibitions de M. Nitti, est la peinture fidèle d'une certaine Angleterre séculaire inamovible, jalouse de son impérialisme, pas toujours honnête dans le respect de sa signature, et pour qui la France de Voltaire et de la Révolution reste l'obstacle séculaire du Royaume de Dieu.

Georges SUAREZ

Les guides des touristes en Grèce

Tous ceux qui ont visité la Grèce savent avec quelle insistance au Pirée, à Phalène et sur les trottoirs d'Athènes, des polyglottes aux syntaxes incertaines sollicitent l'honneur rétribué de conduire les touristes sur l'Acropole, au temple de Jupiter, voire dans les plus mauvais lieux de la Grèce moderne.

Ce mélange d'atitisme antique et de dévotion moderne n'était point du goût des pouvoirs publics. C'est pourquoi l'Office hellénique de tourisme a créé une école de « conducteurs d'étrangers » où l'on professe des cours d'archéologie, de byzantologie, d'art populaire, d'histoire de la Grèce moderne, de géographie économique, etc. ; les guides doivent connaître au moins une langue étrangère. Les leçons théoriques sont complétées par des excursions dans les lieux archéologiques. L'enseignement est confié à des archéologues distingués. A la fin de la période scolaire, qui est de plusieurs mois, les élèves doivent passer un examen pour obtenir le permis d'exercer qu'au bout de six mois et après une nouvelle épreuve.

L'école a commencé à fonctionner en 1934. Une première série d'élèves a obtenu le brevet en juin et le permis d'exercer en décembre.

Par langues, les brevets se répartissent ainsi : français, 19 ; anglais, 22 ; allemand, 6 ; italien, russe, 2 ; hollandais, 1 ; serbe, 1 ; espagnol, 1 ; hongrois, 1. On ne saurait trop apprécier une initiative si opportune.

L'acier au manganèse, marque « Sorel »

d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outils miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure ; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

Vient de paraître

LE RÉGIME CORPORATIF

par W. J. O'LEARY

25 sous

En vente

chez Méthot, 325 est, rue Sainte-Catherine, chez Pony, 554 est, rue Sainte-Catherine, chez Déom, 1247, rue Saint-Denis, aux Variétés, 800 est, avenue du Mont-Royal, chez Dubuc, 1840, rue Amherst, chez Letourneau, 3828, boulevard Décarie ; à Québec, au Bouquin, 40, rue de la Fabrique ; enfin aux bureaux de

L'ORDRE

180 est, rue Sainte-Catherine, ou Case postale 4018

Pourquoi vous mêlez-vous de nos affaires?

Nous commençons à être habitués aux mesquinerie de certains de nos compatriotes, nous anglophones. Nous commençons même à nous demander s'il ne vaut pas mieux les ignorer et nous contenter de vivre entre nous, Canadiens-Français, sans nous occuper de ce qu'en peuvent penser les autres. Aux points de vue intellectuel et artistique en particulier, nous avons si peu de choses en commun avec nos compatriotes d'autres langues qu'il y a longtemps que nous avons dû avoir nos universités françaises, nos écoles d'art françaises, nos cinémas français et nos théâtres français qui ont tout de même vécu plus longtemps que les théâtres anglais, du moins à Montréal. Nous pouvons difficilement partager les mêmes institutions et, même lorsqu'il s'agit de musique instrumentale — qui ne saurait théoriquement être nationaliste — nous avons dans le même esprit fondé un orchestre symphonique à l'intention des auditeurs de culture et d'esprit français.

Aussi quand le SATURDAY NIGHT, hebdomadaire de Toronto, s'occupe de la musique à Montréal et publie sur la fondation des Concerts symphoniques de Montréal des articles malveillants et tendancieux, sérieux-nous tentés, plutôt que d'entamer une polémique avec lui ou d'essayer de lui faire comprendre des raisons qui ne sont pas à sa portée, serions-nous plutôt tentés de lui répondre tout simplement: Pourquoi vous mêlez-vous de nos affaires?

Mais dans un article publié samedi dernier et entièrement consacré aux Concerts symphoniques de Montréal, le SATURDAY NIGHT me met personnellement en cause et me désigne comme «the chief advocate of the new orchestra». Cela seul montre combien peu l'auteur de cet article, Miss Lucy Van Gogh, est renseignée sur ce qui se passe à Québec certaines de milles de Toronto. Tout le monde sait que je n'ai rien à voir dans ce qui se passe aux Concerts symphoniques de Montréal, pas plus qu'à l'Orchestre de Montréal, et que j'assiste aux concerts de ces deux institutions au même titre: celui de critique. A l'époque de la fondation du nouvel orchestre, j'ai tout simplement invité de façon pressante nos lecteurs à encourager de leur présence les musiciens qui le composent. Précédemment, au CANADA, j'avais déploré que l'on ne vit pas les Canadiens-Français en plus grand nombre aux concerts dominicaux de l'Orchestre de Montréal.

Tout l'article de Miss Lucy Van Gogh dénote une information incomplète, et l'interprétation qu'elle donne au peu qu'elle connaît de nos affaires est d'un esprit malveillant. Ainsi elle s'amuse à faire un recensement des musiciens des deux orchestres et une analyse des programmes, pour trouver qu'après tout il n'y a pas tant de différence que cela et que le nouvel orchestre n'est pas autant qu'on le dit plus canadien-français que l'autre, si ce n'est par les directeurs et les solistes. Qu'est-ce que cela prouve sinon que nous avons plus de largeur d'esprit que d'autres et que nous ne frappons pas d'ostracisme certains talents?

Miss Van Gogh me reproche entre autres choses de trouver que les concerts de l'Orchestre de Montréal se donnent dans une atmosphère anglaise, et d'écrire que M. Clarke se fait ici l'apôtre de la musique anglaise, allemande et nordique. Qu'y a-t-il d'étonnant et de blâmable à cela? Nous nous faisons bien ici les apôtres de la culture française, et nous ne nous étonnons pas que nos compatriotes de langue anglaise cherchent à répandre la culture intellectuelle et artistique qui leur est propre. Seulement, on admettra que cela n'est pas de nature à attirer les auditeurs canadiens-français.

Quand, aux concerts d'un orchestre patronné par l'Université McGill et dirigé par le doyen du Conservatoire de cette institution, assistent plusieurs centaines ou un millier d'auditeurs anglophones et qu'on y distribue des programmes entièrement rédigés en anglais, on ne doit pas s'étonner de trouver une ambiance anglaise. Les journaux français de Montréal ont en général consacré plus d'espace à l'Orchestre de Montréal que leurs confrères de langue anglaise. Pour ma part, tout l'hiver dernier, au CANADA, j'ai multiplié de ma propre initiative les appels au public canadien-français en faveur de l'Orchestre de Montréal. En fait, ce public n'a pas bougé pour l'Orchestre de Montréal et, au premier appel, il s'est porté nombreux aux Concerts symphoniques de Montréal. Comment expliquer cela autrement qu'en concluant que les concerts du Théâtre de Sa Majesté se donnent dans une ambiance peu propre à attirer les auditeurs de culture française, tandis que ces mêmes auditeurs trouvent aux concerts du Plateau une ambiance qui leur est plus familière? Le facteur psychologique n'est pas le moins important dans les faits sociaux, et le sujet de cette discussion nous le fait constater une fois de plus. Mais à cela les Anglo-Saxons n'ont jamais rien compris, et ce n'est pas moi qui le leur ferai comprendre.

A quoi bon du reste éterniser cette discussion avec des contradicteurs de mauvaise foi? Miss Van Gogh n'écrit-elle pas que le nouvel orchestre profite de l'entraînement que les musiciens ont reçu sous la direction de M. Clarke? Si elle était de bonne foi elle ajouterait

que M. Clarke, dont la direction était pitoyable au début, s'est lui-même entraîné en même temps que ses musiciens, et qu'il a perfectionné son métier de directeur en les faisant travailler à peu près pendant quelques «saisons». Voudrait-elle prétendre que le fait d'avoir accompli quelque progrès sous la direction Clarke interdit à ces musiciens de jouer sous une autre direction?

Ajoutons que toute cette campagne qu'on mène sournoisement à Montréal contre les Concerts symphoniques, campagne dont Toronto reçoit des échos «dirigés», ne tend qu'à soulever contre nous l'élément anglais en nous faisant passer pour des fanatiques, alors que c'est nous qui sommes les victimes du fanatisme. Ainsi l'Orchestre de Montréal, qui fait venir des solistes étrangers, n'aurait accepté comme solistes ceux que nous entendons aux Concerts symphoniques, qu'à la condition qu'ils chantent ou jouent gratuitement. Et je sais ce que je dis en écrivant cela.

Puisqu'on admet que la fondation du nouvel orchestre n'enlève pas un auditeur à l'Orchestre de Montréal, pourquoi tant de bruit pour rien? Puisqu'on se vante que la population anglaise de Montréal suffit à maintenir un orchestre dirigé par un Anglais, pourquoi blâme-t-on la population canadienne-française de la même ville de fonder elle aussi un orchestre dirigé par un canadien-français? Puisque de votre propre aveu, messieurs les Anglais de Montréal ou de Toronto, il n'y a pas de rivalité véritable entre les deux orchestres, pourquoi vous mêlez-vous de nos affaires?

Georges LANGLOIS

Livres nouveaux et rééditions

Sinclair LEWIS: *Le Chef-d'Œuvre*. Traduction de Pierre et Minka Béguin. 1 vol. de 484 pages, 16 francs. A Paris, chez Stock.

Après le célèbre *Babbitt*, après *Ann Vickers*, M. Sinclair Lewis, prix Nobel, grave de main de maître, dans *Le Chef-d'Œuvre*, le type de l'hôtelier américain intégral, et il nous montre qu'au fond, c'est un artiste.

En 1895, les parents de Myron Weagle tiennent un modeste hôtel pour commis-voyageurs dans une petite ville du Connecticut. L'enfant y est élevé et chargé de toutes sortes de besognes. Mais il s'y développe et, en une lente et magnifique évolution, il franchit tous les degrés de la hiérarchie hôtelière. Il est gérant, directeur de palaces, de groupes d'immenses hôtels, administrateur d'associations professionnelles.

Parmi ces entreprises, sa jeune femme s'ennuie et se dissipe. Pour la sauver, il voyage. Partout son imagination passionnée crée, organise des hôtels de plus en plus grandioses. Mais il a placé trop haut son idéal, il sacrifie trop à ses principes. De plus habiles et de moins honnêtes l'éliminent. Avec la même ferveur, la même foi, il redescend la pente jusqu'à reprendre le petit hôtel de ses parents. Pour finir, toujours enthousiaste, il lancera un camp pour touristes dans une lointaine prairie du Kansas.

Cette épopée est traitée avec, au contrepoint, la carrière inverse d'un frère, soi-disant poète, qui fait une belle réussite mondaine et financière. L'ironie de ce contraste fait la philosophie de cette œuvre très humaine et vigoureuse.

Pierre TERMIER, membre de l'Institut: *Les grandes énigmes de la terre*. 1 vol. in-16 avec nombreuses planches hors-texte en lithographie: 3 fr. 95. Dans la collection des «Bonnes Lectures», à Paris, chez Flammarion.

Grand savant, grand écrivain, grand chrétien, Pierre Terrier avait le don d'exposer les plus hautes théories scientifiques sans les «vulgariser». On en jugera par ces pages déjà classiques où toutes les énigmes que rencontre le géologue sont analysées avec une maîtrise incomparable. C'est le problème de nos origines, de la naissance de la vie, de la création, qui est présenté là par un homme qui savait trop de choses pour méconnaître le mystère des choses, ce mystère qui s'accroît au fur et à mesure que nous avançons dans leur connaissance et que nous mesurons leur fragilité. Chrétien et poète, Pierre Terrier excelle à évoquer les grandeurs de la création: mais il n'arrêterait pas sa méditation à mi-chemin: pour lui, «la science est fille de Dieu».

Jules AURIC

Au Théâtre de Sa Majesté

Le Berger des Sept Collines, film qui passe depuis le début de la semaine sur l'écran du Théâtre de Sa Majesté, connaît un très grand succès. Le public a admiré des scènes magnifiques qui se sont déroulées il y a quelques années et que le film lui met sous les yeux. Ne manquez pas d'aller le voir. C'est une rare occasion d'admirer les beautés de la Ville Eternelle, et à des prix modiques. Se rendant au désir de nombreuses personnes, la direction retiendra des places à ceux qui en feront la demande.

Défense et illustration du yankisme

Ce n'est pas une mince besogne que notre confrère H.G. entreprend dans le CANADA. Après ce qui vient de se passer aux Etats-Unis, disons-lui sincèrement que nous admirons fort son audace.

A notre avis, il est faux de taxer de xénophobie, de «complexe» d'infériorité et, sans doute, d'envie le sentiment de «certains milieux» de la province de Québec sur les Américains. Il est peu d'hommes au monde plus enclins à gôber l'étranger que le Canadien-Français moyen, comme notre anglo-manie en fait foi. Cependant, ajoutons en toute justice que c'est des Américains que Barnum disait: «There's a sucker born every minute».

Certes, la haine de l'étranger est un sentiment peu chrétien, mais je crois que H.G. se trompe quand il avance que l'Anglais, le Français ou l'Américain ne l'apprécie pas. Le peuple, en général, est toujours défiant vis-à-vis de l'étranger; cela dépend des circonstances. Que H.G. pense seulement au préjugé de couleur si répandu dans les pays saxons et à tout prendre pas tellement différent de la xénophobie; et il reviendra de son opinion.

La suite de l'argumentation de H.G. me paraît peu digne d'un bon libéral (dans le vrai sens du mot), car il fait montre d'un goût troublant pour la force et l'esprit de conquête. Les qualités de l'Américain, qu'il résume d'un mot, «l'esprit de pionnier», et qu'il nous recommande d'admirer et de cultiver; l'esprit d'initiative et d'organisation, la volonté méthodique, l'audace réfléchie, le courage et la ténacité, sont beaucoup plus utiles aux peuples rapaces qu'aux nations

civilisées. Hautement désirables quand il s'agit de conquérir une proie, de s'enrichir, ces dons ont infiniment moins d'importance dans la poursuite plus haute de la pensée et des arts.

Nous ne songeons pas un instant à nier l'existence aux Etats-Unis d'une élite éclairée et nombreuse. Mais tous les bons observateurs de la vie américaine s'accordent pour constater que son influence sur la masse est absolument nulle. L'Américain vraiment «humain» étouffe dans son pays, et c'est la raison pour laquelle on le rencontre sur toutes les routes du monde et particulièrement en Europe.

Non, H.G., non! Si «certains milieux», je ne dis pas tous, craignent l'influence américaine, c'est qu'ils ont de bonnes raisons pour le faire. Evidemment, il faudrait d'abord s'entendre sur le point de savoir si notre groupe ethnique doit conserver les caractères qui le définissent et l'isolent sur le continent, ou s'il lui convient de se perdre dans l'énorme masse des quelques 100 millions d'Anglo-Saxons qui l'entourent. Dans le premier cas, qui représente, je crois, le sentiment de l'immense majorité des nôtres, il importe de nous souvenir de nous méfier, car l'influence américaine est d'autant plus dangereuse pour nous qu'elle incline à la facilité: faux luxe, prodigalité, «confort des fesses» comme disait Georges Duhamel dans un livre célèbre, standardisation, etc.

En bref, c'est en essayant de mesurer l'insondable bêtise de Babbitt que l'esprit prend le mieux conscience de l'infini.

Jules BAZIN

Entretien avec M. Nul

M. Nul est un diable d'homme, à la fois marchand d'eaux gazeuses, comptable, manouvrier, courtier, secrétaire d'une association pour l'avancement des chars allégoriques et, dans chacune de ces occupations, curieux de politique. Quand on a causé une heure avec M. Nul, on a entendu par sa bouche le sentiment de la majorité. Je l'ai croisé hier, dans la rue, et il m'a fait part de deux projets de loi, l'un déposé aux Communes et visant à étendre aux chômeurs le droit de vote, l'autre, déposé sur le bureau de l'Assemblée législative par M. Edgar Rochette, afin de légaliser le droit de suffrage féminin et l'éligibilité des femmes aux charges publiques. M. Nul m'a déplié son journal sous le nez avec un ahan de triomphe.

— Enfin, monsieur, lui ai-je dit, vous ne pouvez pas raisonnablement réclamer le droit de suffrage pour tout le monde sans l'étendre aux enfants et aux animaux domestiques. Or, pensez-vous qu'un chien, un chien propre et bien élevé, naturellement, se connaisse en politique et discerne le bien commun?

— Vous n'êtes pas sérieux. Un chien, voyons, ça ne comprend pas.

— Mon cher monsieur Nul, vous n'êtes pas logique. Vous voulez qu'il soit permis au voleur, à l'assassin, au chemineau, de s'élever des représentants. Pourquoi un chien ne comprendrait-il pas l'intérêt général, mettons l'intérêt général de la société canine, aussi bien que ces messieurs?

— Oui, mais vous ne me ferez pas croire qu'un chien puisse élire des maires et des députés. C'est absurde.

— Monsieur Nul, vous offensez les mânes de tous les bons chiens. Mettez en présence deux candidats à la crèche politique, un âne et un vautour, pardon, un sot et un écumeur. Dites aux chiens du voisinage: Messieurs, choisissez votre représentant! Croyez-vous que les chiens électeurs se tromperont plus grossièrement que les idiots, les intelligents, les vicieux, les purs, les absents, les ivrognes qui composent ce que vous appelez le corps électoral? Et, pour ce qui est du suffrage féminin...

— Monsieur, s'est écrié M. Nul avec indignation, vous êtes un ceci, un cela, un individu. Un gentilhomme ne parle pas sur ce ton de la partie la plus saule de l'humanité, de ces femmes qui ont permis chez nous la glorieuse revanche des berceux, de ces pionnières que...

— Allons, calmez-vous, lui ai-je dit en lui tapant amicalement sur le ventre avec l'assurance que ce geste conciliateur dissiperait tout malentendu. Je ne parle pas de vraies femmes, que la politique intéresse moins que l'amour, mais des suffragettes, chefferines, députesses qui légifèrent demain sur les droits de douane, les noix de coco et les caleçons de bain. Vous savez bien, mon cher monsieur Nul, que le suffrage féminin n'est pas recommandable dans un pays de régime parlementaire... Tenez, je vais vous lire quelques lignes de Charles Maurras...

— Bah! encore un «habitant» qui veut faire de la politique.

— Voici ce qu'il écrit: «Le régime électif est le gouvernement du pays par un élu ou par des élus: le suffrage universel est, pour une nation, le moyen d'exprimer tout ce qu'elle pense; pour un souverain, c'est le moyen de savoir ce qu'il se passe dans le pays...» Vous comprenez, monsieur Nul?

— Oh! moi, vous savez, la poésie...

— Je poursuis, suivez bien: «Le suffrage est un thermomètre... On ne le met pas au froid parce qu'il marque

froid, ni au chaud parce qu'il dit chaud. L'habitude est même plutôt de le contredire: c'est quand il marque 0, glace, que l'on sort ses fourrures et que l'on allume du feu.» Vous saisissez, n'est-ce pas, monsieur Nul?

— Oui... oui... c'est-à-dire que je ne vois pas...

— Soyez patient. Si le suffrage universel ne doit pas élire le gouvernement, il doit, comme le thermomètre, représenter la température de la société auprès du gouvernement; et pour qu'il y ait, représentation réelle de la société — vous triomphez, monsieur Nul, vous triomphez — il faut que tout le monde, sans exception, y participe, même les suffragettes, les pickpockets, les nègres, des wagons-lits et, pardonnez-moi, monsieur Nul, les chiens, les chats, les perroquets, les rats blancs, que la société moderne a dotés d'une personnalité morale. Mais cela suppose un Etat réformé...

— Je vous le répète, m'a dit M. Nul, vous n'êtes pas sérieux.

Il a fait mine de me quitter, puis, se ravissant, il m'a demandé: «A propos, Charles Maurras, est-ce qu'il va se présenter contre Taschereau aux prochaines élections?»

KIKKIF

Le commerce japonais en Afrique

La TRIBUNE DES NATIONS écrit:

Six commerçants d'Osaka, de Kobé et de Nagoya sont rentrés au Japon après un voyage d'études de neuf mois en Egypte, en Espagne et en Afrique. Ayant emporté avec eux de nombreux échantillons de marchandises japonaises, ils avaient tenu, dans diverses localités, des foires aux échantillons.

Au cours de leurs pérégrinations en Egypte, en Espagne, au Portugal, dans l'Ouest-Africain, aux îles Canaries, à Dakar, au Congo belge, en Rhodésie, à Durban, etc., les voyageurs nippons furent accueillis favorablement partout. Le pouvoir d'achat dans l'Ouest-Africain n'est pas très élevé, étant donné la baisse de prix sur toutes les matières premières. Les marchandises japonaises pourraient donc être exportées avec profit.

La Grande-Bretagne et les autres puissances européennes sont en train de procéder à une augmentation des tarifs douaniers dans leurs colonies. D'après l'un des voyageurs japonais, cette augmentation des tarifs douaniers serait opérante en raison même du pouvoir d'achat extrêmement bas des populations qui n'achèteraient plus rien. L'application de ces mesures d'ostracisme contre le commerce nippon rencontrerait des difficultés considérables parce que, en bien des régions, le tracé des frontières est vague. Enfin, le personnel d'inspection fait défaut. Comment déterminer la catégorie des différentes marchandises et le tarif qu'on doit leur appliquer?

Autant de raisons qu'ont les commerçants japonais d'espérer.

Les échantillons que les voyageurs nippons avaient emporté avec eux étaient des tissus, de la bonneterie, des souliers et des bottes en caoutchouc, des bicyclettes, des montres et des horloges, des gramophones, de la porcelaine. Les visiteurs furent assez heureux pour recevoir des commandes extrêmement importantes de certains de ces articles.

D'après ces Japonais, la concurrence qu'aura à affronter, en ces différentes régions, le commerce nippon sera d'origine allemande, italienne, ou tchécoslovaque, mais il y a amplement de la place pour les marchandises nipponnes. Les articles de qualité très inférieure conviennent parfaitement aux classes pauvres de ces régions et même aux autres classes, et le Japon est outillé pour les produire.

Cette introduction massive des produits japonais pose, on le comprend, de graves problèmes sociaux et économiques; et cette civilisation de masse contribuera à transformer des pays neufs d'Afrique.

Aller «en» Canada

Extrait de l'Atlantique, journal de bord de la Mission française aux fêtes de Gaspé.

Une des ingénieuses remarques du Père Bouhours, sous le titre «Aller à la Chine», jette incidemment une vive lumière sur ce qu'était, pour lui et les Français de son temps, le Canada. Lumière toute grammaticale, si on peut dire, mais qui n'en est pas moins pleine d'intérêt.

La question lui paraissait compliquée. En effet, on disait: aller à la Chine, à la Floride, en Canada. Comment expliquer et justifier l'usage? Il a pourtant essayé de fixer une règle: avec les verbes de mouvement, il faut conserver l'article devant les noms des pays qui le gardent au génitif et au datif: puisqu'on dit «Le royaume d'Angleterre», il faut dire «Je reviens d'Angleterre» et «Je vais en Angleterre». Mais, on ne dit jamais: «Le royaume de Chine, de Japon», et donc il ne faut jamais dire «Je vais en Chine, en Japon».

Il admet que «Je vais à la Chine, au Japon» sont des «irrégularités», mais il fait remarquer que «cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le Nouveau-Monde», et que Chine et Japon «ont le même régime que les pays nouvellement découverts».

«Aller en Canada» fait exception à cette règle parce que «apparemment nous traitons ce pays-là comme les provinces de la France, dont il porte le nom (1), et que nous ne le regardons pas tout à fait comme le reste du Nouveau Monde».

Dans cette même remarque, il mêle un peu confusément aux noms de pays souverains les noms de provinces, d'îles, de régions et de villes dont beaucoup sont assimilés à ceux que les grammairiens de son temps appelaient «noms de petit lieu».

— Pour ce qui est des noms de pays souverains, nous pouvons constater que, depuis le dix-septième siècle, l'analogie et la loi du moindre effort ont modifié l'usage assez profondément et dans le sens de l'unification. A ne considérer, pour simplifier, que le verbe aller, nous voyons:

1° Qu'il demande la préposition en avec tous les noms de pays du genre féminin et de nombre singulier: en Chine, en Bolivie, en Tunisie, et avec les noms de pays de genre masculin commençant par une voyelle: en Alaska, en Ecuador, en Uruguay;

2° Qu'il demande l'article au datif avec les noms de pays de genre masculin commençant par une consonne et compris l'h aspiré: au Monténégro, au Canada, au Siam, au Honduras, nom dont le genre, le nombre et la signification (2) sont inconnus de la majorité des Français; et avec les noms de pays de genre féminin et de nombre pluriel: aux Indes, aux Philippines, mais dans le deuxième exemple il est plus ou moins sous-entendu.

Telle serait donc la règle actuelle, d'où la distinction entre Ancien et Nouveau Monde a complètement disparu. Et toutefois, nous devons remarquer la tendance de l'usage à employer «irrégulièrement» en devant trois ou quatre noms de pays européens de genre masculin et commençant par une consonne: Danemark, Portugal, Luxembourg et peut-être aussi Wurtemberg. En fait, on entend au moins aussi souvent «en Danemark, en Portugal» que «au Danemark».

Il est visible qu'ici l'analogie a joué, et joue encore. De ces quatre cas, un seul peut se justifier logiquement: on aurait tendance à dire «en Luxembourg» pour éviter une confusion possible entre le Grand-Duché et le Jardin, ou le Palais, du Luxembourg.

Il n'est pas possible de dégager un système aussi net de l'usage moderne en ce qui concerne les noms de province et de grandes îles. On remarque pourtant:

a) Que tous les noms de provinces françaises, même du genre masculin (sauf le Maine et le Lyonnais) et les noms de provinces ou Etats confédérés étrangers qui ont été francisés et féminisés veulent en après aller: en Picardie, en Nivernais, en Cornouailles, en Vénétie, en Californie; tandis que les noms de province et Etats confédérés étrangers de genre masculin veulent l'article au datif: au Texas.

b) Que les noms, tous féminins, des six grandes îles européennes (Irlande, Islande, Corse, Sardaigne, Sicile, et Crète) veulent en après aller, ainsi que certains noms, de genre féminin, de grandes îles non européennes, tels que Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Australie; tandis que l'usage veut: à Madagascar, à Java, à Cuba, assimilant ces noms à ceux des villes sans article et aux «noms de petit lieu».

De même «à Saint-Domingue», alors qu'au temps du Père Bouhours, c'est-à-dire avant la rétrocession de cette île par la France à l'Espagne, on disait «à la Dominique». Remarquons aussi qu'un pays souverain rentre dans la même catégorie: Costa-Rica, nom qui n'est pas senti comme féminin par les oreilles françaises: à Costa-Rica.

Nous voici déjà parmi les cas douteux pour lesquels l'usage trouve plus sûr d'employer dans suivi de l'article: dans le Maine, dans le Latium, dans l'Orégon. Mais là aussi on peut observer certaines tendances de l'usage. Dans suivi de l'ar-

tielle pourrait bien être, quelquefois, un stage intermédiaire entre: à et en ou au selon que le nom géographique est considéré comme féminin ou comme masculin. Ferdinand Brunot dit que dans et en se font concurrence (*La Pensée et la Langue*, page 425), et il affirme que «en Hautes Alpes serait impossible». Est-ce bien sûr? «En Chine» aussi était impossible pour le père Bouhours. Il suffit d'une élection législative mouvementée et d'un journaliste hardi ou pressé, et nous lirons en *Préfaces-Orientales* ou «en Basse-Alpes».

Si, maintenant, sans perdre de vue les exemples de l'usage moderne que nous avons cités, nous revenons à la règle proposée par Dominique Bouhours, nous constaterons que la distinction entre noms de pays du Nouveau Monde et noms de pays de l'Ancien Monde n'est pas si éloignée de la vérité lorsqu'on l'élargit en une distinction entre Moins-Connu et Plus-Connu. Car il y a sûrement, derrière les progrès évidents de la préposition en un autre principe que ceux du moindre effort et de l'analogie: un principe que nous pouvons dire «de plus grande familiarité». Et en serait comme l'indice verbal de l'extension maxima de la connaissance que les Français acquièrent des différents pays du monde, le signe de l'élargissement de leur cosmopolitisme.

— Ce principe expliquerait «à Madagascar» en face de «en Sicile»; «au Brésil» en face de «en Portugal» et le français de Louis XIV «en Canada» en face du français moderne «au Canada» (il y a eu régression dans la connaissance, dans la familiarité). C'est lui qui rendrait compte de l'impossibilité actuelle mais provisoire de «en Hautes-Alpes», la nomenclature départementale étant relativement récente, et moins familière aux Français que la division en provinces. Et c'est lui qui nous permet d'imaginer ce développement possible, échelonné sur un espace de dix années: «X... est allé à Costa-Rica. Il a fondé une maison de commerce au Costa-Rica. Il a fait fortune et s'est marié dans le Costa-Rica. Il est venu en France voir ses parents, et il a ramené un secrétaire français en Costa-Rica».

Si ce «principe de familiarité croissante» peut être admis parallèlement à ceux d'analogie et de moindre effort, nous pouvons nous attendre à voir la préposition en après le verbe aller: remplacer à devant Madagascar au cours du XXe siècle; et avec l'accroissement constant de la population francophone du Canada, et l'existence d'une littérature canadienne d'expression française, qui oserait affirmer que nous ne redirons jamais plus, comme au temps du Père Bouhours: «Allons en Canada?»

Valéry LARBAUD

Prison d'opérette

Les journaux polonais rapportent que le voivode de Lublin s'est vu dernièrement dans la nécessité de convoquer le bourgmestre de Rossolz ainsi que le directeur de la prison de cette ville pour leur demander des explications sur la façon trop libérale dont ils interprétaient les règlements des prisons.

Devant les reproches du voivode, le bourgmestre a accusé le directeur de la prison, lequel a fait valoir qu'il est surchargé de travail, attendu qu'il cumule ses fonctions de directeur avec celles de... sacristain. Le voivode n'a pas pu se contenir de ces maigres excuses et il a saisi la justice de l'affaire.

Au procès, on a brossé un tableau pittoresque de la vie des prisonniers. Non seulement les détenus avaient l'autorisation de recevoir leurs amis dans leur cellule à toute heure du jour et de la nuit, mais encore ils pouvaient se livrer, en dehors de la prison, à leurs occupations habituelles. Il est juste de dire que le soir, leur travail terminé, ils ne manquaient jamais de reprendre le chemin de la prison. Il y avait, entre autres, dans ce cas, un aubergiste condamné à plusieurs années de détention. Maitres fois, la prison s'est trouvée entièrement vidée de ses locataires: le dernier, en sortant le matin, après avoir soigneusement fermé la porte, accrochait la clé à un clou du mur, où le premier rentré savait la trouver...

Le juge, bon enfant, a acquitté le directeur. Quant au bourgmestre, qui, en sa qualité de chef de la police locale, est responsable de l'application des règlements, il a été condamné à deux mois de prison. Peine légère, si l'on juge que c'est à la prison de Rossolz qu'il les purgera...

Vous n'aurez jamais à rougir d'être vu l'«Ordre» à la main.

Rédactions et Traductions commerciales ou autres

exécutées promptement et d'une manière satisfaisante aux bureaux de l'«Ordre». S'adresser au Directeur ou en son absence à l'Administrateur.

(1) Nouvelle France.
(2) Profondeurs.